

2	Avant-Propos Cellule architecture & Team Vlaams Bouwmeester
4	L'ECAP 2024 en chiffres clef
5	Discours d'ouverture Thomas Moor & Erik Wieërs
7	La qualité architecturale : une préoccupation commune <i>Se préparer aux tables rondes</i> Maarten Van Den Driessche & Maarten Liefoghe
20	Explorer nos pratiques <i>Discuter à partir de cas d'études</i>
25	La voie vers une préoccupation commune <i>Approfondir un cas d'étude</i> Maarten Van Den Driessche
37	En guise de conclusion Audrey Contesse & Stefan Devoldere
42	Colophon

La qualité architecturale : une préoccupation commune

Conférence européenne sur
les politiques architecturales

23–26 avril 2024
Bruxelles

Avant-propos

Cellule architecture &
Team Vlaams Bouwmeester

« Comment les porteurs de projets publics peuvent-ils interagir avec ces acteurs variés que sont, notamment, les développeurs privés, les concepteurs et, a fortiori, les citoyens ? Comment placer au cœur de ces interactions la question de la qualité ? » Tel fut le questionnement, pour le moins ambitieux, que la Cellule architecture de la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Team Vlaams Bouwmeester de la Région flamande ont souhaité porter, en organisant conjointement une Conférence européenne sur les politiques architecturales (ECAP). Tenue du 23 au 26 avril 2024, dans le cadre de la présidence belge du Conseil de l'Union Européenne, cet événement s'inscrivait dans une tradition vieille de 20 ans, ayant pour objectif de partager, sur une scène internationale, les principales préoccupations concernant la qualité de notre environnement bâti et non-bâti et son évolution.

En 20 ans, les politiques architecturales se sont largement développées aux niveaux européens et nationaux. Tandis que la transition climatique s'inscrit peu à peu dans les agendas politiques, de nombreuses déclarations et initiatives insistent ainsi sur l'importance de considérer cette transition sous une perspective moins technico-économique que culturelle, reposant sur le développement d'une « *Baukultur* » commune et de qualité. C'est sur cette dimension collective que la conférence s'est attardée, afin d'identifier les leviers d'une « co-construction de l'action publique » heureuse, en tant que capacité à mobiliser adéquatement les différentes parties prenantes d'un projet d'architecture.

L'enjeu est plus que d'actualité : tout en étant invités à revoir leurs pratiques, de nombreux acteurs publics demeurent encore largement démunis quant à la manière de porter ce renouvellement avec les différents acteurs de

la construction et les bénéficiaires finaux. Des événements tels que l'ECAP représentent, en ce sens, une belle opportunité pour prendre le temps d'échanger expériences et points de vue. De fait, contrairement aux habitudes, événements de Bruxelles 2024 n'a pas seulement pris la forme d'une conférence plénière mais également celle d'une succession de tables rondes organisées en groupes réduits. Au départ de cas d'études précis, les participants ont été invités à prendre une part active aux discussions. Dans chaque groupe, des contextes socio-culturels, des expertises professionnelles, des attachements et préoccupations diverses se sont rencontrés. Le pilotage des ateliers a été confié à deux profils très différents. L'ancrage pratique du bureau CityTools, spécialiste de l'accompagnement des maîtres d'ouvrages publics, a ainsi été associé à l'ancrage académique, du laboratoire ACC de l'Université de Gand. Ensemble, CityTools et ACC ont préparé et rythmé des échanges riches, dont la présente publication donne un aperçu. Loin d'un compte rendu exhaustif, il s'agit ici de rassembler certains témoignages de la journée : garder une trace de la parenthèse réflexive que l'ECAP a pu représenter dans le flux intense de nos pratiques.

Cette parenthèse, la Cellule architecture et la Team Vlaams Bouwmeester sont fières d'avoir pu l'ouvrir ensemble. Aussi, et au-delà d'un échange international, l'ECAP aura-t-elle été l'opportunité d'une collaboration entre nos différentes entités fédérées, soulignant ce qu'elles ont de singulier certes, mais surtout, ce qu'elles ont de commun : faire de la qualité architecturale une préoccupation collective et partagée.



L'ECAP 2024 en chiffres clefs

4

Jours de conférence

2

Sessions plénières

27

États européens
représentés

17

Projets visités

18

Groupes de travail

36

Heures de discussion

1

Réunion des Points de
contact nationaux du
New European Bauhaus

130

Participants dont

65
Internationaux

65
Nationaux

75
Issus du secteur public

55
Issus du secteur privé
marchand et non marchand

3

Sessions d'ateliers
parallèles

1

Réunion des Directions
européennes des
politiques architecturales

Discours d'ouverture

Thomas Moor,
Directeur de la Cellule architecture

Erik Wieërs,
Vlaams Bouwmeester

Nous sommes ravis de vous accueillir à cette Conférence européenne sur les politiques architecturales, organisée dans le cadre de la Présidence belge du Conseil de l'Union européenne. À l'instar de la dernière édition tenue en Belgique en 2010, cet événement est le fruit d'une collaboration entre l'équipe du *Vlaamse Bouwmeester* et la Cellule architecture de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Cet événement revêt une importance particulière pour nous dans la mesure où la Belgique, située au cœur de l'Europe, est un des membres fondateurs de ce réseau informel d'experts en politiques architecturales européennes, initié en 1997 à Rotterdam sous la Présidence néerlandaise et institutionnalisé depuis 2000. Preuve de la longévité et de l'intérêt qu'il soulève pour nos pays respectifs, ce réseau, désormais connu sous le nom d'ECAP, repose toujours, et ce depuis sa création, sur trois piliers essentiels : des représentants ministériels en charge de l'architecture, des institutions culturelles vouées à sa promotion et à sa diffusion, et des organisations professionnelles d'architectes au sens large.

Au cours des 25 dernières années, les politiques architecturales européennes ont connu des avancées significatives, auxquelles l'ECAP a largement contribué : de l'adoption de la *Résolution du Conseil de l'Union Européenne du 12 février 2001 sur la qualité architecturale dans l'environnement urbain et rural*, aux *Conclusions du Conseil du 20 novembre 2008 relatives à l'architecture : contribution de la culture au développement durable*, en passant par les récentes *Conclusions du Conseil sur la culture ainsi que l'architecture et l'environnement bâti de qualité en tant qu'éléments clés de l'initiative du nouveau Bauhaus européen* du 30 novembre 2021.

Ces dernières conclusions, issues de la Méthode Ouverte de Coordination 2020–2021

(Programme de travail pour la culture 2019–2022), résonnent particulièrement avec les débats à venir. À travers ce texte, le Conseil de l'UE invite les États-Membres à « créer des cadres favorables à une architecture de haute qualité afin de sous-tendre les règles en matière de marchés publics, la simplification réglementaire et des procédures innovantes qui privilégient une approche fondée sur la qualité plutôt qu'une approche fondée uniquement sur les coûts, conformément aux meilleures pratiques en matière d'architecture publique, d'architecture paysagère et de concours dans le domaine de l'aménagement du territoire ». Ce texte reconnaît indirectement le « modèle belge » des Maîtres architectes/*Bouwmeesters* comme un outil pertinent pour atteindre ces objectifs qualitatifs. Le Conseil de l'UE invite également les États-Membres « à mettre en place et à soutenir, aux niveaux de gouvernance appropriés, des groupes consultatifs d'experts composés d'architectes et d'autres professionnels concernés, tels que les équipes d'architectes nationaux et municipaux, ainsi que des procédures axées sur la qualité pour garantir ou renforcer l'inclusion des compétences et aptitudes professionnelles requises dans les processus décisionnels, afin d'obtenir des résultats de qualité ».

Nous saluons la convergence des initiatives de l'ECAP avec la *Déclaration de Davos sur la Culture du Bâti* de 2018, signée par la Belgique (et renforcée en 2023 par l'Alliance de Davos), ainsi qu'avec le Nouveau Bauhaus Européen de la Commission européenne, qui poursuivent des objectifs similaires.

La Déclaration de Davos et l'accent mis sur le concept de « *Baukultur* » par le Nouveau Bauhaus Européen marquent également un tournant majeur. Ils traduisent la reconnaissance, dans un contexte européen, que l'architecture ne se limite pas à apporter une valeur esthétique, qualitative et

technique à un environnement donné, mais peut avoir un impact social et culturel considérable. Les interventions qualitatives dans les environnements bâtis et non-bâtis peuvent offrir un meilleur cadre de vie et promouvoir le bien-être d'une communauté. Par conséquent, la qualité architecturale ne devrait plus être définie uniquement par des spécialistes. Le développement d'une *Baukultur* exige une approche sociale plus large. La question clef devient alors: quel rôle chaque acteur peut-il jouer pour améliorer cette qualité ?



La qualité architecturale : une préoccupation commune

Se préparer aux tables rondes

Maarten Van Den Driessche & Maarten Liefoghe¹

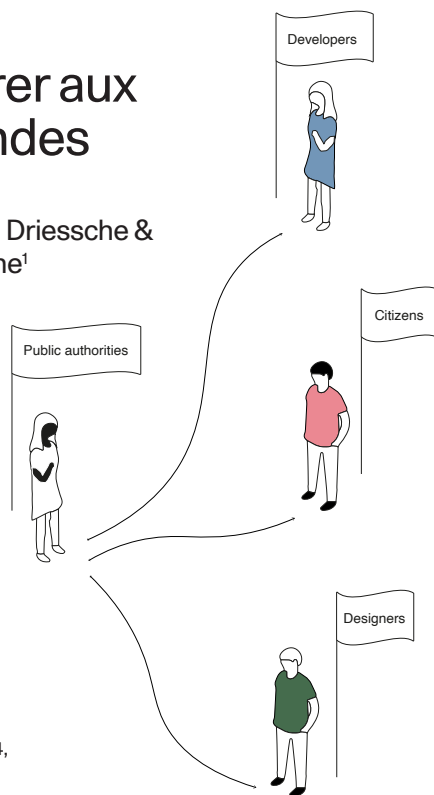


fig.1 3 acteurs en interaction avec les autorités publiques, 2024, © CityTools

Après avoir mené plusieurs analyses fructueuses des politiques architecturales et des outils disponibles dans les pays participants, l'objectif de la présente édition de l'ECAP est d'explorer des exemples concrets où la qualité architecturale a été mise au centre des préoccupations. Plutôt que de dresser un inventaire exhaustif des initiatives politiques, les tables rondes se focalisent ainsi sur un nombre limité de cas spécifiques. Chaque projet est étudié en détail pour comprendre comment la quête d'un environnement de haute qualité peut se traduire en réalisations concrètes et, inversement, comment ces projets peuvent contribuer à éclairer et enrichir les politiques publiques.

La qualité architecturale est ici envisagée comme le fruit d'un processus collaboratif. L'objectif ne se limite pas à analyser les procédures et outils nécessaires à la mise en œuvre des politiques. Nous croyons que la qualité architecturale résulte d'un dialogue complexe, fait de négociations et de partages de savoirs entre les différentes parties prenantes impliquées dans des projets d'aménagement. Une approche chronologique peut, à ce titre, être un outil précieux pour retracer et comprendre ces processus. Les tables rondes s'articuleront elles-mêmes autour de trois types d'interactions, rassemblant des groupes d'acteurs différents en fonction des projets : ceux de la promotion immobilière privée, les citoyens ainsi que les professionnels de la conception, tous en interaction avec les autorités publiques. Les discussions viseront à mettre en lumière la manière dont la qualité spatiale émerge de ces collaborations.

En mettant volontairement l'accent sur des projets spécifiques, nous adoptons une approche plus ciblée de la notion de politique architecturale. Ce choix n'est pas sans risques : il pourrait conduire à négliger certaines dimensions importantes des politiques architecturales, comme l'intégration de

l'architecture dans le paysage culturel plus large, la promotion des pratiques exemplaires à travers des prix, des expositions ou des débats publics, ou encore l'impact des transformations majeures dans la profession, la culture du bâtiment et l'enseignement supérieur. Toutefois, en approfondissant l'étude des pratiques concrètes du quotidien, nous espérons contribuer à l'appel récurrent pour une « *Baukultur* » de haute qualité.

Dans cette introduction, nous reviendrons sur les motivations qui ont inspiré le titre de cette conférence, « *La qualité architecturale : une préoccupation commune* », et clarifierons les choix fondamentaux qui ont guidé l'organisation de ce symposium. Nous y exposerons ce faisant certaines hypothèses et limites inhérentes à ces décisions.

DÉFINIR LA QUALITÉ ARCHITECTURALE ? NÉGOCIER UNE MULTIPLICITÉ D'INTÉRÊTS PUBLICS

Au lieu de mettre au centre du débat une discussion sémantique sur la *qualité architecturale* à proprement parler, nous avons explicitement choisi d'alimenter la conférence sur les politiques architecturales par des exemples pratiques visant à concevoir un environnement bâti de haute qualité. Ce choix vise à rendre le débat plus concret, à examiner les initiatives politiques en cours et à soulever de nouvelles questions.

« QUALITÉ ARCHITECTURALE », UN DÉNOMINATEUR LARGE RELIANT DES CADRES POLITIQUES DIVERGENTS

Dans la publication récente *Architecture Policies in Europe* menée par João Bento, la politique

architecturale a été provisoirement définie comme suit : « une politique publique visant à promouvoir la qualité de l'architecture et de l'environnement bâti, englobant la conception des bâtiments, des places publiques, des infrastructures et de tous les éléments constituant l'environnement bâti. Cela inclut un large éventail d'actions dans différents domaines politiques ayant un impact sur la qualité de conception de l'environnement bâti, tels que la construction, l'aménagement urbain, l'environnement, le patrimoine culturel, les travaux publics, entre autres. »² Dans des publications récentes et des déclarations politiques, on note la force mobilisatrice de termes tels que « Qualité architecturale » et « *Baukultur* de haute qualité » – à l'exemple du Nouveau Bauhaus Européen lancé en 2020 par la Présidente de la Commission européenne ou encore de la *Déclaration de Davos* en 2018. Bon nombre de ces déclarations ont été préparées ici, notamment au sein de l'ECAP, ou y ont été discutées³.

Dans son étude, João Bento met en lumière la richesse du paysage institutionnel européen en matière de politique architecturale. Il recense la diversité des initiatives et des outils utilisés pour promouvoir ces politiques et souligne ainsi l'importance stratégique du large concept de « qualité architecturale ». Parallèlement, son analyse esquisse les circonstances et traditions gouvernementales variées qui ont façonné ces politiques. L'auteur met également en évidence les vitesses politiques disparates avec lesquelles ce récit paneuropéen est mis en œuvre dans les États-Membres⁴. En adoptant une approche holistique de la qualité de l'environnement de vie, le terme permet de rassembler des expertises transversales, de transcender les différents domaines politiques et d'inscrire la demande d'un environnement de vie qualitatif à l'agenda de multiples niveaux sectoriels.

Pour cette nouvelle édition de l'ECAP à Bruxelles, nous souhaitons examiner un aspect spécifique plus en détail : la co-création de l'action publique. Nous nous interrogerons sur la manière dont cette quête de qualité spatiale devient une préoccupation commune et partagée, autour de laquelle des parties prenantes et des experts de différents horizons politiques et domaines de connaissances se rassemblent.

QUALITÉ ARCHITECTURALE : QU'Y A-T-IL DANS UN NOM ?

L'un des grands avantages du terme « Qualité architecturale » est que chacun peut se faire une idée de ce qu'il représente. Il est donc relativement facile de s'accorder sur la nécessité de créer un environnement bâti de qualité. Il est certain que

nous devrions miser sur la qualité architecturale et l'excellence du design. Cependant, ce terme, en raison de son caractère monolithique et consensuel, présente également le risque d'une certaine banalisation. À quoi, précisément, se rapporte la qualité architecturale ? En raison de son abstraction, les définitions manquent parfois de concret, de pouvoir légitimant et de force argumentative.

La « qualité architecturale » renvoie à un éventail d'intérêts publics : une multiplicité d'ambitions, d'activités, de significations et, par conséquent, une diversité de résultats possibles⁵. Elle concerne un champ étendu où de nombreuses disciplines et secteurs politiques sont actifs : arts et culture, planification spatiale et conception urbaine, patrimoine matériel et immatériel, santé et bien-être, éducation, logement, travaux publics, etc. Chacun de ces secteurs possède ses préoccupations, instruments, outils, enjeux spécifiques et traditions



fig.2 Agence, Assemblée (Openbaarheid), sur Quasi Chose 001359 (*Chico Mendez Mural Garden*), Atelier Bouwmeester, Bruxelles, 2012 © Filip Dujardin

de savoirs. C'est un domaine où des normes et des règles ont été établies, où acteurs publics et privés se côtoient, où de nombreux intérêts s'expriment, et où des financements sont en jeu.

Le terme « Qualité architecturale » peut donc donner lieu à de multiples interprétations, tout en dissimulant les tensions inhérentes aux changements significatifs apportés à notre environnement bâti et vécu. Ce terme abstrait couvre un champ de bataille sociopolitique complexe, où, dans le cadre d'un projet spécifique, des accords temporaires sont trouvés entre différents intérêts. En conséquence, la discussion glisse souvent vers le « comment » : comment envisager la qualité architecturale et comment parvenir à des environnements de haute qualité ?

LA QUALITÉ, UNE QUESTION DE PRÉOCCUPATIONS : QUOI ? COMMENT ? POUR (ET PAR) QUI ?

Le « quoi », le « comment », mais, surtout, le « pour (et par) qui » ne peuvent être dissociés, comme le démontrent les projets concrets. En ce qui concerne les espaces bâtis et non-bâtis, diverses revendications se manifestent et doivent sans cesse être mises en balance les unes par rapport aux autres⁶. Par exemple, les critères de qualité définis dans un cahier des charges pour un partenariat public-privé visant à construire un centre pour visiteurs dans un habitat écologiquement fragile diffèrent radicalement de ceux applicables dans des quartiers urbains défavorisés, où la transition énergétique sans carbone doit être conciliée avec la lutte contre la précarité énergétique et la justice sociale.

La figure 2 témoigne de l'Assemblée organisée par Agence à l'Atelier BWMSTR à Bruxelles

en 2012⁷. La discussion portait sur la Quasi Chose 001359 (*Chico Mendez Mural Garden*), l'affaire judiciaire liée à un jardin communautaire situé dans le *Lower East Side* de Manhattan. Ce jardin, dédié à la mémoire de Chico Mendez, militant engagé pour la protection de la forêt amazonienne, soulève une question centrale : un espace vert, illégalement zoné dans une métropole densément urbanisée, mais essentiel à sa communauté locale, peut-il être protégé contre le développement immobilier ? Organisée dans le bureau et vitrine publique du *Vlaams Bouwmeester* – un lieu qui accueille également des réunions de projet et des jurys de concours –, cette initiative met en lumière la complexité des enjeux liés aux projets spatiaux. Elle souligne également l'importance des structures institutionnelles de soutien, qui peuvent tantôt inclure, tantôt exclure certaines parties prenantes et préoccupations.

Dans des lieux et projets concrets, une multiplicité d'intérêts publics se manifeste, accompagnée de divers acteurs et cadres politiques. La réalisation d'un environnement bâti de haute qualité peut alors être comprise comme le résultat d'une négociation complexe et multicouche entre ces intérêts.

VERS DES PRÉOCCUPATIONS COMMUNES : DES INTERACTIONS FAÇONNÉES PAR LES PROJETS

Plutôt que de cartographier les politiques architecturales en Europe – où un consensus politique sur certains objectifs peut coexister avec des divergences critiques – nous orientons notre attention vers des formats décentralisés et par nature contingents de négociation et de prise de décision, à la lumière de projets spécifiques⁸. L'ECAP 2024 à

Bruxelles explore comment les ambitions politiques relatives à des environnements de vie de haute qualité sont mises en œuvre, façonnées ou recherchées dans le cadre limité des projets. Le projet spatial constitue un cadre et offre l'espace nécessaire à la prise de décision pour confronter des conditions limites divergentes, voire antagonistes, et pour permettre à de multiples ambitions liées à l'environnement bâti de converger et de s'entrelacer. En mettant l'accent sur les interactions autour de projets spatiaux spécifiques, nous adoptons une approche particulière des politiques architecturales. Dans le développement de projets, comment les autorités publiques, les fonctionnaires et les décideurs politiques peuvent-ils interagir avec des acteurs aussi divers que les promoteurs privés, les concepteurs, et plus encore, les citoyens ? Quel rôle jouent ces différents acteurs ? À quel moment ? Par quels mécanismes ? Surtout, comment rendre la question de la qualité des projets centrale dans ces interactions ?

LE « PROJET SPATIAL » ET SES DIMENSIONS CLÉS

Un environnement bâti de haute qualité peut être compris comme le résultat d'un ensemble de négociations absorbant diverses ambitions et intérêts partagés parmi les participants impliqués dans le processus du projet. Le terme « projet » occupe une place centrale dans le discours architectural, mais il possède un caractère intrinsèquement ambivalent. En dehors du projet architectural proprement dit, le terme « projet spatial » peut également désigner des conceptions urbaines et paysagères, des plans régionaux, des projets artistiques ou participatifs, des processus de construction et des innovations dans ces processus, ainsi que d'autres initiatives

connexes. La notion de « projet » peut être comprise selon trois significations générales : le développement d'une *vision*, d'un *plan* pour accomplir l'entreprise et, enfin, une intention de *conception appliquée* intégrant une multiplicité de préoccupations. Dans nos études de cas, ces dimensions sont reconnaissables dans les formulations projetées, les chronologies et outils, ainsi que dans divers types de documents de conception et de réalisations construites.

Tout d'abord, la notion de « projet » renvoie à une image désirée, une esquisse, un horizon de possibilités. Cette première signification fait référence au pouvoir mobilisateur d'une image qui stimule notre imagination, par exemple l'ambition encore imaginaire de réaliser une région sans combustibles fossiles d'ici 2050.

Ensuite, le projet se réfère à une logique procédurale, un plan ou une approche méthodologique. Pour obtenir des résultats qualitatifs, des outils appropriés et des procédures rigoureuses sont nécessaires. Les délais, la méthode de travail et les ressources financières doivent être définis à l'avance pour garantir le succès du projet. Lorsque les procédures sont suivies avec soin, elles permettent d'anticiper le résultat attendu. Cette seconde signification renvoie donc aux méthodologies et trajectoires qui peuvent être mises en œuvre pour atteindre certains résultats. En d'autres termes, la réalisation du projet est intrinsèquement liée à la procédure. Les premières et secondes dimensions du « projet » sont souvent en tension, mais c'est cette tension inhérente entre un sens des possibles et un sens des réalités qui anime chaque projet.

Enfin, le terme « projet » désigne également une pratique articulée à travers une intention de conception. Cela implique une quête d'unité convaincante au sein des contraintes présumées.

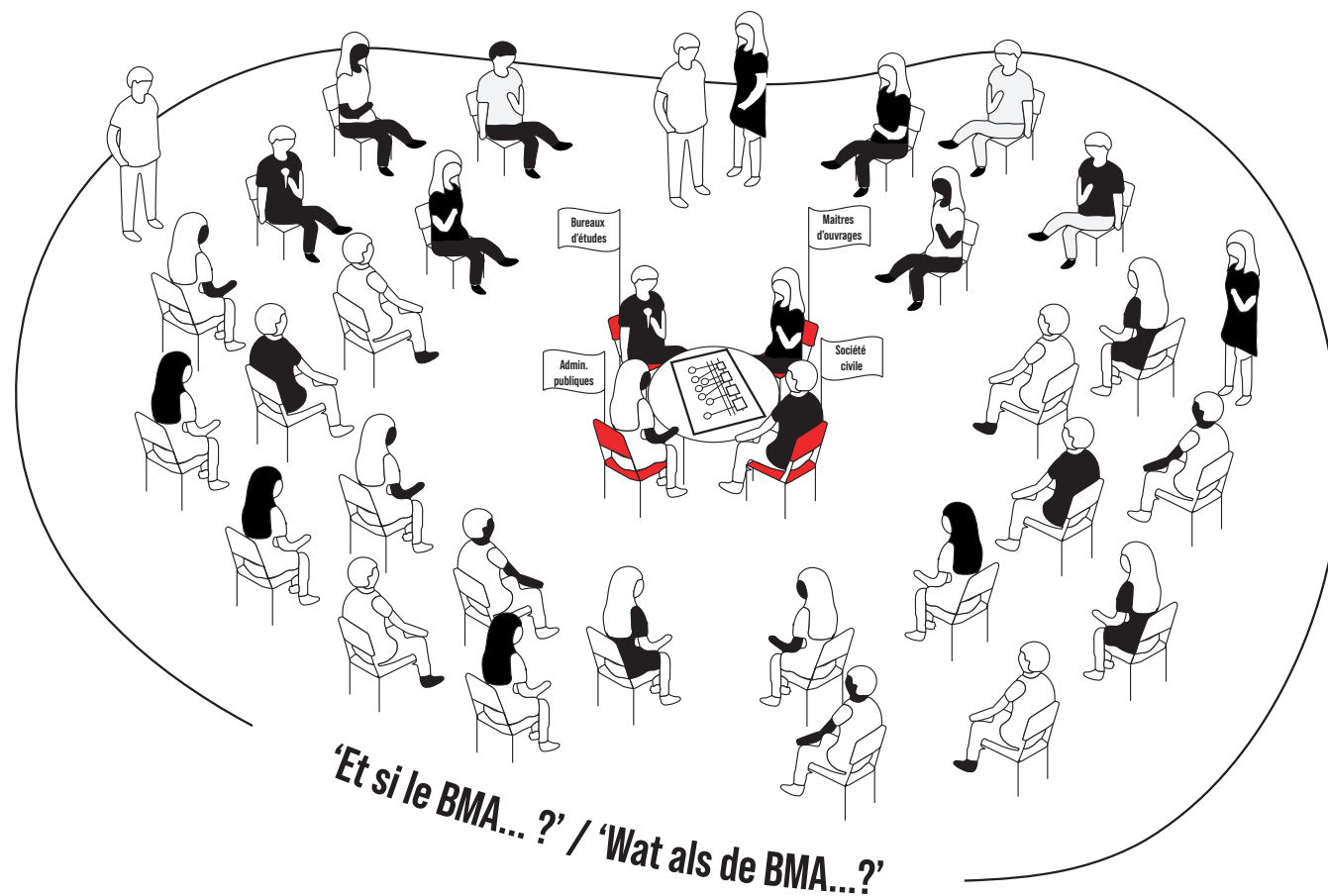


fig.3 *Visitatie*, Exploration du bouwmeester maître architecte (BMA),

La mission du projet suscite l'attente d'une intégration de plusieurs contraintes, opportunités et autres conditions limites rencontrées au cours du processus. Un travail de conception habile vise un résultat convaincant et cohérent, utilisant les moyens disponibles et dans les circonstances données, tout en articulant une production culturelle qui va au-delà d'une simple résolution de problèmes.

RASSEMBLER LES PARTIES PRENANTES ET LES EXPERTISES AUTOUR DES PROJETS

Chaque projet architectural matérialise les rencontres entre architectes, clients, autorités publiques, experts, financiers, constructeurs, habitants, citoyens, et autres. Dans chaque situation, les parties prenantes soulèvent des préoccupations qualitatives liées à leur implication et visant les spécificités d'un site ou d'un programme. La qualité architecturale peut alors être comprise comme une série de préoccupations à aborder, articuler et intégrer en fonction des projets spécifiques. Parmi eux : l'accès à des logements décents, la préservation de lieux emblématiques pour une communauté, la médiation entre intérêts privés et publics dans le cadre de projets urbains, la gestion et la revalorisation du parc immobilier existant, la rénovation de sites patrimoniaux, la reconversion de friches industrielles ou de paysages pollués, ainsi que l'intégration de projets d'adaptation climatique à l'échelle régionale.

Ces défis, souvent au cœur des projets, justifient leur nécessité et s'inscrivent dans les ambitions et exigences formulées dans les cahiers des charges. Ils sont également intégrés aux processus d'évaluation et d'amélioration de la qualité des réalisations. L'étude de cas concrets permet d'analyser non seulement le rôle et les interactions des parties

prenantes, mais aussi les compétences mobilisées pour chaque tâche. Les experts consultés, ainsi que les outils et règles appliqués, mettent en lumière les structures de soutien, les savoirs disciplinaires et les réseaux sociopolitiques activés dans la recherche des « intérêts publics » en jeu⁹.

Pour chaque intervention dans l'environnement bâti, la composition des parties prenantes, les rôles de consultation et de leadership, ainsi que les interdépendances et les rapports de force, varient. Toutefois, la conception reste un moyen commun et constant.

AU-DELÀ (DE LA SINGULARITÉ) DU PROJET

Les projets architecturaux, urbains ou de planification spatiale ont en commun de faire de la conception le principal moyen pour (re)négocier les adaptations de l'environnement bâti. Ils sont tous, a priori, ancrés dans un temps et un espace spécifiques. Les divers projets abordés lors des tables rondes s'inscrivent dans des contextes politiques précis. Ils font toujours partie d'une réalité géographique locale – tissu bâti existant, données climatiques, réalités politiques et sociétales – si bien que les défis et attentes propres à chaque cas peuvent ne pas être pertinents pour d'autres lieux ou circonstances. Les projets concrets sont réalisés dans un cadre temporel défini, avec un point de départ clair et parfois une fin. Les leçons à en tirer ne sont donc jamais entièrement généralisables. En analysant les projets isolément, on risque de négliger l'importance du contexte politique et institutionnel, ainsi que des initiatives ayant permis à ces projets de voir le jour. C'est pourquoi nous souhaitons que ces contextes politiques soient pris en compte et rendus tangibles à travers les projets discutés dans les tables rondes.

Les études de cas offrent une occasion unique d'explorer les spécificités de chaque projet et d'en tirer des enseignements précieux. En retraçant de manière concise leur déroulement, il est possible de comprendre les préoccupations exprimées dès le lancement ou introduites à des étapes ultérieures, de suivre la mise en œuvre des ambitions initiales et d'évaluer le résultat final. Cela permet également d'identifier les circonstances ayant influencé le projet, qu'elles aient contribué à son succès ou entraîné des difficultés.

La quête d'une culture du bâti de haute qualité ne se limite pas aux projets eux-mêmes. Une part essentielle de cette culture se façonne aussi en dehors de ces cadres : dans les publications, les expositions, les festivals, les pratiques de construction, les processus participatifs ou encore dans l'expérience quotidienne des environnements bâtis. Toutefois, l'approche adoptée par cette conférence ECAP met fortement l'accent sur une gouvernance de la conception centrée sur la qualité architecturale. Il est donc crucial de rappeler que les politiques en matière d'architecture et de culture du bâti doivent inclure, mais ne pas se restreindre à, des mesures strictement liées aux projets d'infrastructures concrets.

De même, les projets peuvent interagir avec les politiques de différentes manières. Les projets architecturaux ou urbains sont souvent perçus comme la matérialisation d'une certaine vision politique. Cependant, certains projets expérimentaux, pilotes ou de recherche en conception peuvent également servir de catalyseurs, voire de déclencheurs, pour remodeler les politiques. Enfin, l'environnement du projet peut également devenir un espace où les positions professionnelles et les rapports de force peuvent être partiellement dissous, permettant de nouvelles connexions. Cet environnement de projet peut alors fonctionner

comme un laboratoire où de nouvelles pratiques sont développées.

SOUTIEN INSTITUTIONNEL : CRÉER LES CONDITIONS DE LA CO-CRÉATION

Le réseau paneuropéen de l'ECAP regroupe des décideurs politiques et des fonctionnaires, des universitaires et des experts, des acteurs du domaine culturel au sens large, ainsi que des professionnels du design. La conférence offre ainsi un environnement international riche pour débattre des interactions entre les différentes parties prenantes impliquées dans un projet, afin de comprendre et de comparer les contextes précis – notamment les cadres politiques – dans lesquels ces projets ont pris forme.

Avec les tables rondes, nous cherchons donc à réévaluer la notion de « projet » en réimaginant

collectivement le soutien institutionnel réel et nécessaire à la réalisation des projets. Quelles institutions et pratiques administratives peuvent créer des conditions favorables à la co-création des projets et à l'articulation de la qualité comme préoccupation commune aujourd'hui ?

LES MULTIPLES RÔLES DE L'ARCHITECTE : TRANSFORMATIONS DE LA PROFESSION

Les études de cas montrent clairement que le domaine professionnel de l'architecture connaît une transformation rapide¹⁰. Contrairement à l'image dominante de l'architecte solitaire dirigeant le cours d'un projet, on observe que les cabinets d'architecture s'organisent différemment : ils se positionnent comme des acteurs collaboratifs et développent leurs projets en dialogue avec d'autres

parties prenantes tout au long du processus de conception.

Ces études montrent que, aux côtés des chefs de projet dans les administrations publiques ou les entreprises de développement privé, les architectes jouent un rôle d'intermédiaire dans une sphère complexe où se croisent diverses forces sociétales. Leur travail est profondément transformé par l'introduction de nouveaux outils de conception, dispositifs de communication et modèles d'évaluation de l'impact et des performances. Parallèlement, les industries du bâtiment sont confrontées à des défis majeurs, tels que la raréfaction des ressources, l'essor de l'économie circulaire et d'autres évolutions structurantes. Les projets urbains et architecturaux sont désormais souvent considérés comme des opérations globales, intégrant la conception, le financement, la construction, le marketing et la maintenance sur plusieurs décennies.

Que se passe-t-il lorsque les entrepreneurs prennent le pas sur les architectes indépendants et que les contraintes pratiques et économiques liées au bâtiment influencent le processus de conception ? Quelle expertise en design est nécessaire pour analyser un parc immobilier sans envisager immédiatement la construction de nouveaux bâtiments ? Et quel rôle les architectes peuvent-ils jouer dans des projets participatifs où les habitants eux-mêmes planifient, organisent et façonnent leur cadre de vie ? Ces transformations redéfinissent non seulement le rôle des architectes, mais interrogent aussi la profession et la discipline architecturale dans son ensemble. Ces évolutions, majeures et permanentes, devraient être pleinement intégrées dans les politiques architecturales¹¹.



fig. 4 Luxembourg in Transition, Exposition, luca – Luxembourg Center for Architecture, 2023
© Pancake! Photographie

TRANSFORMATIONS DES POLITIQUES PUBLIQUES ET LEURS EFFETS SUR LES PRATIQUES GOUVERNEMENTALES

Les autorités publiques adoptent également des positions alternatives et divers rôles au cours d'un projet. Lorsque les projets architecturaux sont de plus en plus initiés comme des efforts co-productifs et collaboratifs impliquant des interactions complexes entre acteurs privés et publics – qu'il s'agisse des autorités publiques, des promoteurs privés, des futurs habitants ou des citoyens critiques – il devient nécessaire de réfléchir à la nature changeante de la maîtrise d'ouvrage publique.

Dans la littérature sur la gouvernance urbaine, la gouvernance de la conception est définie comme « l'intervention et les processus de conception et de gestion de l'environnement bâti »¹². Historiquement, les administrations centrales ont établi des systèmes et des règles pour protéger les « intérêts publics », en s'appuyant principalement sur un cadre réglementaire strict, comme les normes de construction. Cependant, avec la disparition progressive des services techniques au sein des administrations centralisées et l'importance croissante de la gouvernance souple, de l'auto-organisation, de l'autonomisation ou de la direction de projet, la création de politiques prend de nouvelles formes.

Bon nombre des études de cas discutées lors des tables rondes ont été préparées grâce à des missions d'étude, des appels d'offres publics ou des définitions de projet élaborées par des organismes publics et des fonctionnaires, dont le travail reste souvent dans l'ombre. Le travail administratif derrière un projet spatial n'est généralement pas communiqué ni articulé dans le discours public sur l'architecture. Les travaux préparatoires, réalisés par des « rédacteurs fantômes » du projet, ou tout

autre travail critique et constructif réalisé par des pairs à l'intérieur ou à l'extérieur des administrations, restent invisibles. L'analyse de cas concrets permet non seulement d'étudier le résultat d'un projet, ni uniquement ses flux de processus, ses éléments d'amélioration de la qualité ou les expertises nécessaires mobilisées dans le contexte de la tâche. Elle permet aussi de retracer la distribution et l'articulation des préoccupations publiques et des expertises dans le cadre d'un cas spécifique, et de réfléchir à la manière dont cela se rapporte à l'élaboration des politiques publiques.

CADRES INSTITUTIONNELS SOUTENANT LES ÉCOLOGIES DE PRATIQUES

Dans ce contexte, le vaste domaine de l'architecture – incluant l'éducation architecturale, la culture et l'administration publique – est appelé à repenser ses fondements. En somme, il est essentiel de dépasser le cadre des projets individuels pour considérer également l'environnement institutionnel dans lequel ces projets ont vu le jour¹³. Un regard trop restreint sur le projet architectural ne suffit pas à réfléchir pleinement aux politiques architecturales.

Un environnement fertile pour l'architecture ne se limite pas à la gouvernance des projets, mais repose sur un réseau finement maillé d'institutions et d'activités. Il inclut des maîtres-architectes d'États, de Régions ou de Villes, des entreprises publiques et coopératives de logement, des institutions éducatives et de recherche, des groupes de réflexion, des laboratoires vivants, des mouvements citoyens, des organisations sociales, des périodiques et plateformes numériques sur l'architecture, des centres d'architecture, ainsi que d'autres plateformes culturelles. D'un côté, on trouve des

« environnements de projet » fermés, où sont préparées les futures missions architecturales. De l'autre, on observe l'émergence de nombreux forums publics et espaces éducatifs où de nouveaux concepts sont formulés, mis en lumière, débattus et diffusés.

La conférence ne vise pas seulement à créer un espace d'échange autour de projets intéressants, de méthodologies et d'expériences, mais également à examiner les pratiques institutionnelles de soutien, souvent invisibles, et les écologies associées. Sans réseaux institutionnels puissants, il est difficile de répondre aux grands défis sociétaux.

Créer les conditions de la co-création doit donc être compris comme un appel à repenser les institutions, les pratiques et les ressources humaines pour soutenir les projets spatiaux et les comportements qu'ils visent à encourager. À une époque où les institutions publiques subissent toutes sortes de pressions, il est essentiel de continuer à être critique à leur égard, tout en défendant leur importance et en reconnaissant leur rôle essentiel. Lors de cette conférence, nous plaidons pour des cadres institutionnels riches, permettant aux architectes et aux décideurs politiques de développer et de nourrir des projets de haute qualité.

QUESTIONS CLÉS POUR LES DÉCIDEURS POLITIQUES ET LES PARTIES PRENANTES

Quelles stratégies gouvernementales pourraient être mises en œuvre pour encourager les promoteurs à devenir responsables publiquement ?

Quels cadres permettent aux citoyens d'intervenir dans les projets ?

Quel type de soutien externe aide les gouvernements locaux à jouer efficacement le jeu de la « gouvernance souple », tout en disposant des connaissances et capacités nécessaires ?

Quelles formes d'administration et d'organisation devons-nous adopter pour concrétiser les projets spatiaux ?

En résumé, quelles plateformes institutionnelles pour la création et l'échange de connaissances contribuent à produire une culture du bâti de qualité ?

- 1 Les auteurs remercient le comité d'organisation de la conférence pour sa contribution à la rédaction de ce texte introductif.
- 2 João Bento (2024) *Architecture Policies in Europe. A panorama of the actors, policies and tools promoting high-quality Architecture and Baukultur as the new political ethos in Europe*. ACE, Architect's Council of Europe.
- 3 Voir par exemple : EFAP (2005) *European Survey. European Forum for Architectural Policies*. EFAP (2013) *Conclusions on architecture: Taking Stock 2013. Preliminary Report on the implementation of the Council Conclusions on Architecture: Culture's Contribution to Sustainable Development*. European Forum for Architectural Policies. Carmona, M., Bento, J., & Gabrieli, T. (2023) *Urban design governance. Soft powers and the European experience*. UCL Press. João Bento (2024) *Architecture Policies in Europe. A panorama of the actors, policies and tools promoting high-quality Architecture and Baukultur as the new political ethos in Europe*. ACE, Architect's Council of Europe.
- 4 En complément des publications susmentionnées, nous souhaitons également attirer l'attention sur l'étude de Filip ten Cate, Nico Nelissen (2009) *Mooi Europa. Ruimtelijke Kwaliteitszorg in Europa*. Nijmegen : SUN.
- 5 Matthew Carmona établit une liste étendue des « intérêts publics », qui varient selon leur portée et leur priorité relative en fonction des contextes locaux. Il distingue neuf motivations principales : les mesures préventives liées à la santé et au bien-être, les considérations fonctionnelles, les motivations économiques, la protection du patrimoine, les objectifs sociétaux, les impératifs environnementaux, les préoccupations esthétiques, et enfin le profilage identitaire. Voir : Carmona, M., Bento, J., & Gabrieli, T. (2023) *Urban design governance. Soft powers and the European experience*. Londres : UCL Press.
- 6 Voir la définition de Chantal Mouffe concernant l'agonistique et le paradoxe démocratique : Chantal Mouffe (2013) *Agonistics. Thinking the World Politically*. Londres : Verso. Voir également : Markus Miessen (éd.) (2024) *Agonistic Assemblies. On the Spatial Politics of Horizontality*. Berlin : Sternberg Press.
- 7 Voir : (2011) *Cahier #3 Going Public*. Bruxelles : Team Vlaams Bouwmeester, p. 21 ss Disponible en ligne via <https://www.vlaamsbouwmeester.be/nl/mediatheek/cahier-3-openbaarheid> (en néerlandais et anglais).
- 8 Notre compréhension du projet s'apparente dès lors à celle de Eve Chiappello et Luc Boltanski : « La notion de "projet", au sens où nous l'entendons ici, peut donc être comprise comme une formation de compromis entre des exigences qui se présentent a priori comme antagonistes : celles découlant de la représentation en réseau et celles inhérentes au dessein de se doter d'une forme permettant de porter des jugements et de générer des ordres justifiés. Sur le tissu sans couture du réseau, les projets dessinent en effet une multitude de mini-espaces de calcul, à l'intérieur desquels des ordres peuvent être engendrés et justifiés. » Eve Chiappello, Luc Boltanski (1999) *Le nouvel Esprit du Capitalisme*. Paris : Éditions Minuit, p. 160.
- 9 Pour résumer ces intérêts, nous pouvons nous référer ici au *Système Davos de qualité* et à ses huit critères : Gouvernance, Fonctionnalité, Environnement, Esprit du lieu, Économie, Diversité, Contexte et Beauté. Cf. Office fédéral de la culture suisse (2021b) *Davos Baukultur Quality System: eight criteria for a high-quality Baukultur – the whole story*. (davosdeclaration2018.ch) (dernier accès le 9 avril 2024).
- 10 Cf. Flora Samuel (2018) *Why architects matter. Evidencing and Communicating the Value of Architects*. London : Routledge, pp. 51–68 ; voir également :
- ACE/CAE (2023) *La profession d'architecte en Europe. Une étude de Secteur*. ACE
- 11 Nous faisons référence à l'idée de « l'Autre Architecte », mise en avant par l'exposition du CCA et le catalogue correspondant : Giovanni Borasi (éd.) (2016) *The Other Architect*. Stuttgart : Spector Books.
- 12 Cf. Urban Maestro (2021) *New Governance Strategies for Urban Design*. Programme des Nations Unies pour les établissements humains, Brussels bouwmeester maître architecte, UCL - Bartlett School of Planning.
- 13 Cf. Maarten Van Den Driessche, « *Architecture in Flanders: a quick scan. Three portraits reveal a finely-meshed institutional ecology*. » Dans : Sofie De Caigny (éd.) *Flanders Architectural Review N°14 – When Attitudes Take Form*. Anvers : Flanders Architecture Institute, pp. 9–28.











Explorer nos pratiques

Discuter à partir de cas d'études

Dans ce qui suit, on retrouvera une illustration de la méthode développée par CityTools et le laboratoire ACC pour nourrir les échanges et discussions au cours des trois jours de conférence.

ABORDER LES INTERACTIONS SOUS DIFFÉRENTS ANGLES

Au départ des trois acteurs visés, plusieurs types d'interactions ont été identifiés, en tant que sous-thématiques faisant chacune l'objet d'une table ronde. Une telle division a eu pour objectif d'aborder les interactions sous différents angles et dans différents contextes, en tenant compte des dynamiques relationnelles à chaque fois singulières qui peuvent s'y jouer. Les sous-thématiques ont été introduites par un court texte, et des questions clefs, servant de fil rouge aux tables rondes, ont été formulées (fig. 1). Pour chacune de ces thématiques, un cas belge et un cas européen ont été sélectionnés, documentés et partagés avec les participants. Établie sur base d'une recherche menée par CityTools et ACC, la liste des cas, que l'on retrouvera ci-après, témoigne ainsi d'une volonté de « mettre en écho » différents contextes, différents choix, bref, différentes cultures du projet.

UNE LIGNE DU TEMPS COMME VOCABULAIRE COMMUN

Mais pour permettre cet écho entre différents contextes, un cadre commun et compréhensible par tous doit aussi être fixé. Le choix a été de structurer la réflexion autour de ce qui est inhérent à la notion de projet: le temps. Pour chaque table ronde, une « ligne du temps » servant de support et de structure à la réflexion et aux échanges a ainsi

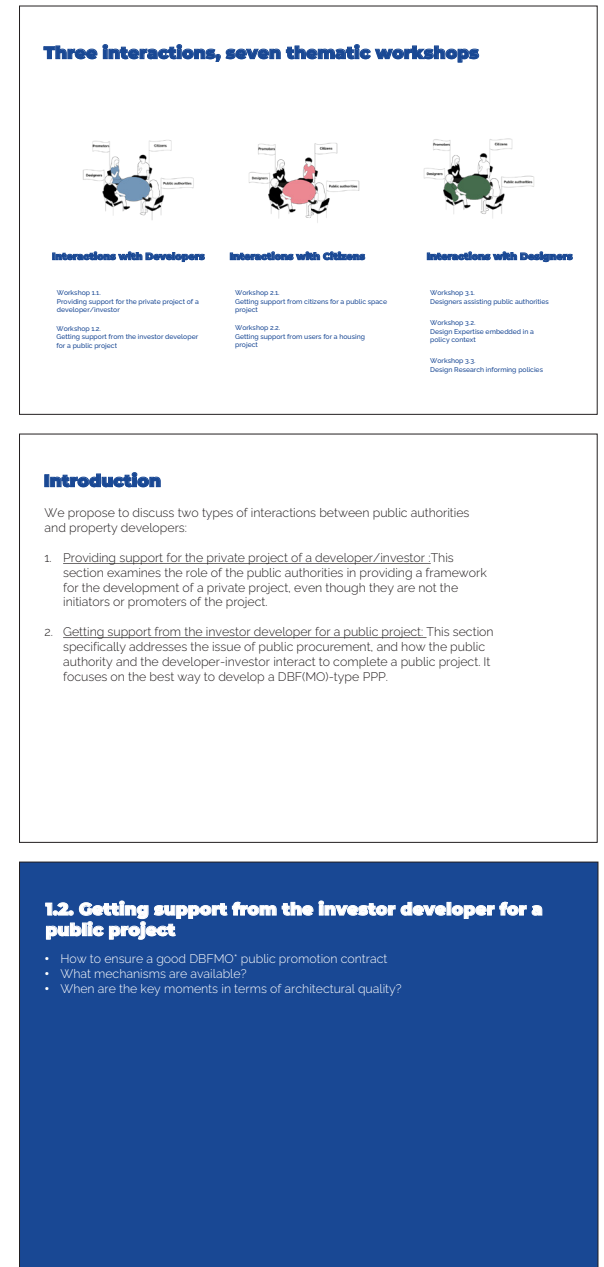


fig.1 Extraits des documents préparatoires aux tables rondes

été proposée. Cette ligne du temps est bien sûr théorique. À partir de la définition d'étapes clés, elle vise à constituer un vocabulaire commun pour mieux identifier aux quels moments cruciaux d'un processus de projet se joue la question de la qualité architecturale, et le rôle que les différents acteurs y jouent, ou pourraient y jouer. Quatre phases ont été identifiées :

Préparation : il s'agit de toutes les étapes qui précèdent le lancement d'un projet. Cette phase recouvre plusieurs étapes clés, telles que l'élaboration de plans réglementaires ou stratégiques,

l'achat de terrains, la réalisation d'études techniques pour mieux connaître le site, le lancement d'études de définition ou de programmation du projet pour déterminer les besoins, etc.

Procédure : Une fois le cadre établi et l'idée du projet définie, la deuxième phase consiste à sélectionner l'équipe de conception (architectes et bureaux d'études associés) qui développera le projet. Cette phase comprend la rédaction du cahier des charges, l'analyse des offres, puis l'attribution du contrat.

Développement du projet : Une fois l'équipe de projet désignée, la phase de développement du projet commence. Elle comprend la préparation d'un avant-projet, la demande de permis d'urbanisme, l'élaboration des cahiers des charges pour les entreprises et, enfin, la supervision des travaux de construction.

Usage : Une fois le projet livré, suivra la phase d'appropriation par les utilisateurs, les choix liés à la gestion et l'entretien quotidiens pouvant influencer la durée de vie et les évolutions d'un projet devenu lieu.

fig.2 La ligne du temps du projet Gastronomica – Cas d'étude Belge de la Table ronde 1.2 © City Tools

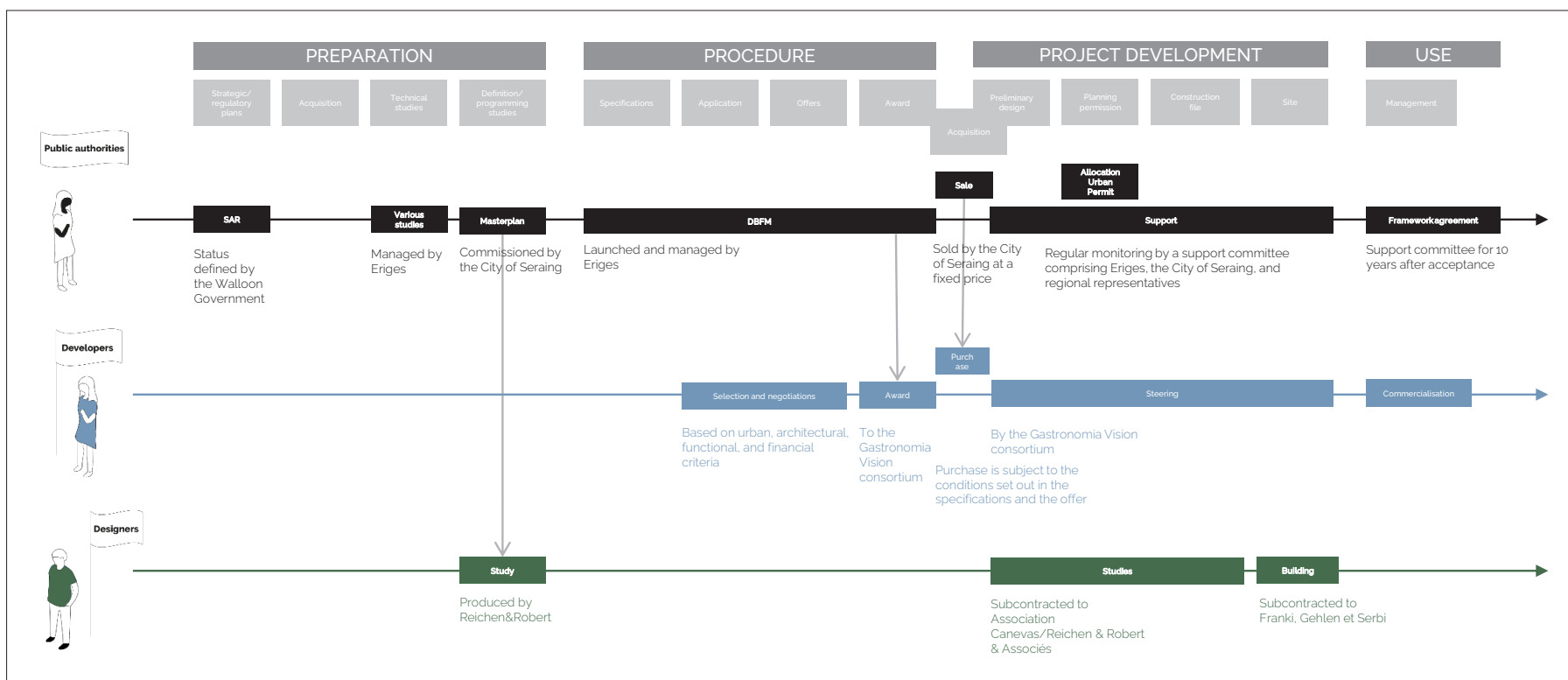




fig. 3 Le projet Gastronomia, Seraing (Belgique) – Cas d'étude belge de la Table ronde 1.2 © Gastronomia Vision



fig. 4 Les participants en plein échange

METTRE EN RÉCIT LES CAS D'ÉTUDES

Pour chaque projet, un résumé de son histoire a été fourni et les points d'inflexion décisifs de son processus ont été identifiés. Un glossaire a également été élaboré pour mieux comprendre les dispositifs et autres cadres légaux mis en œuvre. Ainsi documentés, les différents cas ont permis de soulever les questions à mettre en débat lors des tables rondes. Les participants ont pu échanger et réfléchir tout en restant connectés à l'expérience concrète du projet.

Belgian case: Gastronomia

• Narrative

In response to the devastating impact of the steel crisis on the town of Seraing and its residents, a comprehensive response on an unprecedented scale at the Belgian level was initiated in Seraing at the dawn of the 2000s. The town adopted an action plan for urban regeneration, to rebuild an attractive post-industrial town and create new jobs. Drawn up in 2006 by Reichon & Robert, the Seraing Valley Masterplan is the main thread linking all the redevelopment and renovation works being carried out on the 160 hectares of heavy industry, shops, offices, and housing in the industrial valley.

The Seraing town centre is undergoing a revival with the completion of the Gastronomia project. Through its independent local authority (Régie Communale Autonome) Erges, the town is seeking to rehabilitate the heritage of a former industrial hall to transform and develop it into a commercial space primarily dedicated to food.

The site was completely decontaminated with the aid of Walloon funding. Subsequently, the site was recognised as a site to be redeveloped (SAR) by the Walloon Government, opening up the area, which until then had been industrial, to other uses, including shops, offices, and housing. Seraing secured an additional €13 million in European ERDF funding for the heritage renovation of the hall.

Erges decided to enlist the help of a private partner to complete the overall project. An agreement from the Walloon government will allow the private partner to receive the European subsidy directly, enabling it to undertake the appropriate renovation of the former industrial building, in direct link with the final project that will be implemented there.

Belgian case: Gastronomia

• Glossary

DBFM type contract: Design, build, finance, maintain (DBFM) is a project delivery method that allows private sector consortium design, construction, financing, regular maintenance, and rehabilitation of the infrastructure asset over the term of the contract to meet predefined performance specifications.

Régie Communale Autonome (autonomous commune-controlled company): The autonomous commune-controlled company is unilaterally established by the local authority and tasked with managing one or more industrial or commercial activities in the interests of the local authority.

SAR (Site to be redeveloped): Site to be redeveloped a property or group of properties intended or previously intended to be used for an activity other than housing, the maintenance of which in its present state is contrary to the proper development of the site or constitutes a threat to the urban fabric.

ERDF: European Regional Development Fund.
Delegated official: Regional administration official appointed by the Government to carry out various town planning tasks, notably giving opinions on communal permits or granting regional permits.
CSC: specifications

fig. 5 Le récit et le glossaire du projet Gastronomia – Cas d'étude Belge de la Table ronde 1.2

INTERACTIONS AVEC LES PROMOTEURS

Table ronde 1.1

Accompagnement d'un projet privé initié par un promoteur/investisseur

Cas belge: Tour & Taxis:

- Conversion d'un ancien site ferroviaire en un nouveau quartier durable et inspirant, mené par un promoteur privé avec l'accompagnement de l'Architecte du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale
- Tour & Taxis, Bruxelles – Belgique

Cas tchèque: Galerie Vaňkovka

- Construction d'un centre commercial en collaboration entre le secteur public et un promoteur, afin de préserver une partie de l'ancienne structure industrielle
- Sud de la gare principale à Brno – République tchèque

Table ronde 1.2

Accompagnement d'un projet public soutenu par un promoteur-investisseur

Cas belge: Gastronomie

- Rénovation d'un site industriel et construction d'un complexe de bâtiments commandité par la ville, conçu, construit, financé et entretenu par un promoteur privé
- Seraing – Belgique

Cas lituanien: Place de la Tour – Bokšto skveras

- Transformation d'un ancien complexe hospitalier en un site multifonctionnel comprenant une place publique, conçu, construit, financé et entretenu par un promoteur privé
- Vieille ville, Vilnius – Lituanie

INTERACTIONS AVEC LES CITOYENS

Table ronde 2.1

Implication des citoyens dans la création d'espaces publics

Cas belge: Saint-Hubert

- Réaménagement des espaces publics du centre-ville avec consultation citoyenne
- Saint-Hubert – Belgique

Cas tchèque: Litomyšl – Quai et parc

- Réaménagement et reconnexion du front de rivière à la ville, initié par une démarche citoyenne
- Litomyšl – République tchèque

Table ronde 2.2

Participation citoyenne dans des projets de logement

Cas belge: Transvaal

- Construction d'un immeuble résidentiel, d'un jardin communautaire et d'équipements collectifs sur un terrain abandonné, en intégrant un processus participatif avec les futurs résidents
- Anderlecht, Bruxelles – Belgique

Cas autrichien: Logement collaboratif Gleis 21

- Projet de logement basé sur le modèle viennois de collaboration, impliquant directement les futurs résidents dans les phases de développement et de planification du projet
- Sonnwendviertel Ost, Vienne – Autriche

INTERACTIONS AVEC LES CONCEPTEURS

Table ronde 3.1

Contribution des concepteurs au soutien des autorités publiques

Cas belge : Développement urbain de Torhout

- Processus préparatoire visant à relever les ambitions qualitatives dans la transformation du centre-ville
- Torhout – Belgique

Cas suédois : Visions dans le Nord

- Projet visant à conceptualiser des visions pour des environnements de vie durables dans les provinces du Nord de la Suède, impliquant des équipes créatives multidisciplinaires
- Municipalités de Kiruna, Gällivare, Boden, Luleå, Skellefteå et ville d'Umeå – Suède

Table ronde 3.2

Intégration de l'expertise en conception dans un cadre politique

Cas belge : L'Architecte de la ville de Gand

- Élaboration d'une vision politique pour le centre historique de Gand, site patrimonial, sous la direction de l'équipe de l'Architecte de la ville, en collaboration avec les départements internes et une équipe d'experts externes
- Gand – Belgique

Cas letton : Le Service de l'Architecte de la ville de Riga

- Plans directeurs pour des centres de quartier élaborés par l'équipe de l'Architecte de la ville de Riga, en vue de rédiger des visions de développement urbain et de design avant de lancer les appels d'offres
- Riga – Lettonie

Table ronde 3.3

Recherche en design au service des politiques publiques

Cas belge : Le Delta sec – Labo Ruimte

- Cartographie et recherche en design dans le cadre d'un projet d'adaptation climatique à long terme
- Vallées de la Moervaart, de la Dendre et de la Kleine Nete – Belgique

Cas luxembourgeois : Luxembourg en transition

- Consultation internationale en urbanisme, architecture et paysage visant à élaborer des scénarios de transition vers une neutralité carbone pour le Grand-Duché
- Luxembourg Ville et ses régions transfrontalières – Luxembourg

La voie vers une préoccupation commune

Approfondir un cas d'étude

Maarten Van Den Driessche

Au printemps 2024, dans le cadre de la présidence belge du Conseil de l'Union européenne, Bruxelles a accueilli la Conférence européenne sur les politiques architecturales ECAP sur le thème « La qualité architecturale, une préoccupation commune ». Trois tables rondes parallèles ont exploré quatorze projets d'architecture et d'urbanisme, en se concentrant sur le déroulement des projets et les interactions clefs ayant marqué leur réalisation : la collaboration entre services publics, organismes subventionneurs et promoteurs privés ; les échanges entre autorités, sociétés civiles et citoyens ; ainsi que le travail conjoint entre concepteurs, au sein ou en dehors des administrations. Chaque table ronde a comparé une étude de cas belge à un exemple issu d'un autre pays européen. Des analyses détaillées des processus ont nourri les débats avec les participants¹.

Ce texte met en lumière un exemple concret : le processus de participation et de conception lié au patrimoine du "Kuip" de Gand, nom qui désigne le centre historique de la ville, l'une des grandes villes de Belgique. Ce processus illustre les initiatives du maître-architecte de Gand pour encourager le dialogue entre différents services urbains et les parties prenantes. Dans un premier temps, le maître-architecte a fait réaliser une *carte urbaine*, mettant en évidence l'abondance de monuments historiques et de bâtiments publics en lien avec l'espace public. Par la suite, à son initiative, le service d'archéologie urbaine et de protection du patrimoine a commandé une étude de conception visant à élaborer une vision stratégique intégrée pour le patrimoine du Kuip, qui appartient (au sens large) à la ville. Cette étude, menée entre septembre 2023 et septembre 2024 par trois bureaux d'études d'architecture travaillant en collaboration, servira désormais de cadre d'inspiration pour les services communaux concernés dans le développement de la politique spatiale de la ville.

Ce texte reconstitue une étude et un processus de conception participatif, donnant la parole aux différents protagonistes à travers divers documents. L'élaboration du plan pour le Kuip de Gand apparaît comme un processus de négociation complexe, façonné par la collaboration de multiples acteurs, où diverses interactions prennent forme de manière variée. Cet exemple offre une opportunité d'examiner les dynamiques entre les intervenants tout au long du processus.

Avec cette étude de cas, nous poursuivons trois objectifs. Tout d'abord, nous souhaitons raviver, à travers cet exemple, les riches échanges et débats qui ont animé la conférence, sans prétendre en synthétiser l'ensemble des discussions. Le Kuip de Gand, évoqué lors d'une des tables rondes, illustre l'interaction entre autorités publiques et concepteurs. Cependant, ce cas, à l'instar des autres projets abordés, met également en lumière la contribution essentielle d'autres acteurs.

Par ailleurs, nous soulignons l'unicité et la précarité de ce cas concret, tout en rappelant les limites d'une approche de recherche trop centrée sur des cas spécifiques². Bien que cette description mette en avant l'importance du processus de cocréation, elle montre également qu'une analyse approfondie est nécessaire pour identifier des moments clefs garantissant la qualité, des leviers politiques majeurs ou des lacunes procédurales, pour en tirer des enseignements pertinents. Nous sommes conscients de la singularité du contexte administratif et du rôle central du maître-architecte de Gand dans ce projet, comme l'a également illustré le symposium. Comme pour d'autres trajectoires étudiées, les conditions administratives ayant permis la réalisation de ce projet restent spécifiques, et les observations présentées ici ne peuvent être généralisées sans réserve. De plus, les comparaisons transnationales ponctuelles

abordées lors de la conférence ont mis en lumière les différences administratives entre pays et la richesse des approches issues des diverses traditions gouvernementales, régionales et nationales en Europe. Pour tirer des enseignements concrets et enrichir le panel d'initiatives politiques, des recherches complémentaires sont indispensables, et le dialogue doit se poursuivre. Le jeu de questions qui ouvre chaque paragraphe peut servir de fil conducteur dans cette démarche.

Enfin, l'exemple du Kuip de Gand – comme les autres cas évoqués lors du symposium – illustre l'importance d'une écologie institutionnelle fertile pour transformer nos paysages urbains. Les réalisations d'une *Baukultur* de haute qualité se concrétisent avant tout à travers des projets ambitieux, le travail inspiré des architectes et urbanistes, et l'émergence de pratiques innovantes en matière de construction et de conception. Toutefois, l'implication active des décideurs politiques, des administrations, des institutions d'enseignement et de recherche, ainsi que des médias spécialisés et des critiques, constitue un pilier fondamental de cet écosystème culturel. Les bonnes pratiques ne surgissent pas spontanément et ne peuvent être imposées de manière unilatérale. Elles prennent racine dans un travail préparatoire discret, mais essentiel, formant un terreau fertile – une véritable couche d'humus – où elles peuvent s'épanouir. Il est donc crucial de s'intéresser aux conditions qui favorisent l'émergence d'un cadre de vie de qualité, aujourd'hui comme par le passé.

Un environnement propice à un dialogue riche et institutionnalisé est indispensable pour garantir l'adhésion à une *Baukultur* en constante évolution. Ce dialogue, essentiel pour améliorer la qualité de vie et amorcer la transition nécessaire dans les pratiques de construction, se déploie à plusieurs échelles : localement, au sein

des services urbains d'une ville comme Gand, mais aussi à l'échelle transnationale, dans des espaces comme la Conférence européenne sur les politiques architecturales.

I PARTICIPATION PUBLIQUE SUR L'ESPACE URBAIN ET LE PATRIMOINE HISTORIQUE, PROCESSUS PARTICIPATIFS DANS LES POLITIQUES ARCHITECTURALES

À l'instar d'autres paysages architecturaux, le Kuip de Gand est un espace collectif essentiel, à la fois physique et mental³. Qu'il s'agisse des visiteurs, des habitants du centre ou de la périphérie, tous entretiennent un lien particulier avec ce lieu emblématique. Cependant, cet espace doit répondre à des demandes et préoccupations parfois contradictoires. Sécurité routière, mobilité, stationnement, qualité de l'air, nuisances sonores coexistent avec la préservation et la gestion du patrimoine culturel, sans oublier la relation affective des habitants à leur ville.

La question centrale est de savoir comment intégrer et adresser efficacement ces préoccupations multiples dans la réalisation des projets. La participation des citoyens et des habitants soulève plusieurs enjeux : *quel rôle les démarches participatives jouent-elles dans l'élaboration des projets urbains ? À quel moment leur contribution s'avère-t-elle la plus pertinente ? Comment les processus décisionnels politiques intègrent-ils la représentation des parties concernées et des habitants ?* Ces interrogations incluent également la manière de mobiliser activement la relation affective des citoyens à un lieu sans se limiter au sentiment. Elles questionnent les moyens par lesquels les autorités captent les sensibilités et les connaissances locales. Enfin, elles posent la question de



fig.1 Le Kuip de Gand : un espace urbain monumental. © Ville de Gand, cartographie Ellen Verbiest.



fig.2 Maison communale en construction, Robbrecht en Daem / Marie-José Van Hee architecten © Marc De Blicq

l'articulation entre les ambitions politiques supra-locales et les attentes des communautés locales, ainsi que de leur implication concrète dans les projets urbains.

Le Kuip couvre une superficie d'environ 80 hectares et était autrefois entouré de remparts et d'un réseau de canaux. Ce secteur concentre le patrimoine historique de Gand. Au fil des siècles, le Kuip a été le théâtre de plusieurs grands projets de développement urbain. Parmi les plus récents figurent l'aménagement des places centrales et la construction de la halle municipale, réalisée entre 1996 et 2012. Ce lieu constitue à la fois un espace de rencontre central et un site hautement symbolique, auquel de nombreux acteurs et groupes d'utilisateurs s'identifient. Carrefour majeur pour les habitants et les visiteurs, le Kuip regroupe des équipements publics, des institutions, des zones résidentielles, des commerces, des attractions touristiques, ainsi qu'un espace dédié aux événements et festivités. Il incarne une pluralité de fonctions urbaines, souvent en tension les unes avec les autres.

À la fin du XX^e siècle, l'ancienne administration communale a élaboré des plans de mobilité novateurs. Ces mesures, notamment le projet de parking central, ont déclenché d'intenses débats publics, opposant les partisans et les détracteurs d'un centre-ville sans voiture. Une compétition a été organisée pour réaménager le centre, mais la proposition gagnante, qui prévoyait un vaste parking souterrain, a été rejetée après un large référendum. Le groupe composé de Robbrecht et Daem et Marie-José Van Hee, qui avait défendu une vision alternative sans parking, a alors été chargé de développer son concept. Finalement, la commune a décidé d'interdire la circulation automobile dans le centre historique, libérant ainsi de l'espace pour les transports publics et les cyclistes.

Avec le projet de réaménagement des places centrales, un environnement de grande qualité a été créé. En tenant compte des divers intérêts en jeu, des choix politiques motivés par la recherche de qualité ont intégré l'histoire du lieu et la capacité d'accueil de l'espace urbain. Les architectes et urbanistes ont su capturer le *genius loci* dans une nouvelle intervention architecturale⁴. Les Gantois ont rapidement adopté dans leurs cœurs le nouvel aménagement des places centrales et de la halle municipale.

Mettre en lumière des lieux emblématiques comme le Kuip de Gand offre un cadre clair pour engager des discussions sur la qualité architecturale. Cela rend plus concret notre lien affectif avec la ville, l'espace public et le patrimoine bâti. Ce patrimoine, en tant que témoin matériel de l'histoire de la ville, incarne non seulement la mémoire collective, mais aussi les attentes et les rêves de ses habitants. Comme pour de nombreux projets architecturaux, paysagers ou urbains, les habitants éprouvent un attachement émotionnel fort envers la préservation et la transformation de leur cadre de vie, même lorsqu'ils ne sont ni propriétaires ni directement responsables des projets. Ces lieux représentent bien plus qu'un simple enchevêtrement de compétences sectorielles et de politiques publiques – logement, économie, culture, tourisme, gestion des espaces verts ou mobilité. Ils reflètent également les contributions des différentes instances et institutions qui ont façonné l'histoire de la ville. En se concentrant sur le lieu, on souligne la nécessité d'établir des priorités pour améliorer l'expérience et la qualité de vie, comme l'exclusion des voitures au profit d'espaces verts.

II STRATÉGIE IMMOBILIÈRE ET GESTION DES PROJETS DE RÉAFFECTATION : CONCILIER DES INTÉRÊTS (PARFOIS CONTRADICTOIRES)

Dans le Kuip de Gand, le patrimoine précieux est restauré, agrandi, adapté, occupé temporairement ou réaffecté de manière définitive à plusieurs endroits. Les pouvoirs publics ne peuvent cependant pas toujours assumer seuls l'entretien et la gestion des monuments. La préservation et l'entretien du patrimoine historique nécessitent des investissements importants ainsi que l'identification d'organismes responsables capables de prendre en charge ces projets. Outre la restauration du patrimoine, l'aménagement de l'espace public, les travaux d'infrastructure et l'organisation paysagère demandent également une attention particulière et des ressources adéquates. Pour répondre à

ces besoins, des partenariats sont établis avec des acteurs publics et/ou privés initiant des projets de développement. Toutefois, les pouvoirs publics ont pour mission de servir l'intérêt général en veillant à la qualité spatiale et à la valeur sociétale des projets. Les décisions relatives à la gestion des projets et aux configurations financières – subventions, investissements, budgets d'entretien ou modèles d'exploitation – sont prises en amont et déterminent les cadres dans lesquels ces projets s'inscrivent. Toutes les structures juridiques et types de contrats ne sont cependant pas également adaptés aux projets de (re)développement.

Dans les reconstitutions de projet, l'objectif n'était pas seulement de discuter des résultats finaux, mais également du processus préalable et des décisions politiques qui ont orienté les projets. *Comment les projets architecturaux et urbains prennent-ils forme sur le plan procédural, juridique*

fig.3 La Grande Boucherie dans l'échafaudage © Ville de Gand, photo: Rosan Steenbrugge



et financier ? Comment sont-ils financés ? Qui pilote ces projets et comment cela influence-t-il les ambitions en matière de qualité ? Quelles sont les motivations et la raison d'être des projets concernés ? Toutes les interventions sont-elles nécessaires, souhaitables et appropriées ? Les nouvelles affectations ou occupations temporaires respectent-elles véritablement les bâtiments et quel est leur impact sur l'environnement immédiat ? À qui ces interventions sont-elles destinées : touristes, partenaires publics ou privés, consommateurs, résidents, visiteurs ou habitants du quartier ?

Entre 2014 et 2020, plusieurs concours d'architecture ont été organisés pour des ensembles de bâtiments majeurs dans le Kuip de Gand. Le *Design Museum* s'est doté d'une nouvelle aile, tandis que les salons d'époque de la Maison De Coninck, un hôtel particulier du XVIII^e siècle, ont été rénovés. La reconversion et l'extension de l'opéra du XIX^e siècle sont également en cours, grâce au soutien du gouvernement flamand. Pour financer la préservation de l'église Sainte-Anne, la ville a concédé le bâtiment à une chaîne de supermarchés via un appel d'offres public, une décision qui a suscité protestations et moqueries. Par ailleurs, un projet de sculpture lumineuse temporaire visant l'église Saint-Nicolas a reçu un avis défavorable de l'autorité délivrant les permis.

La réaffectation de l'ancienne Grande Boucherie médiéval en parking à vélos et diverses interventions spatiales au Château des Comtes illustrent deux projets en cours dans le Kuip, avec des enjeux très différents. Ces initiatives montrent combien la gestion et les partenariats financiers influencent le déploiement de tels projets.

La Grande Boucherie, situé sur la *Groentenmarkt* (Place du marché aux légumes), juste à l'extérieur de la zone de réaménagement des places centrales, a connu de multiples usages

depuis la fermeture du marché de la viande en 1883. Ce bâtiment du XV^e siècle a été successivement utilisé comme marché couvert, bureau de poste et même parking. Plus récemment, il abritait un centre provincial de promotion des produits régionaux. Un pavillon minimaliste y avait été installé selon une conception « box-in-a-box », permettant de préserver la structure médiévale. Cependant, en 2021, la Grande Boucherie a été déclaré inutilisable en raison d'un risque imminent d'effondrement, nécessitant des renforts d'urgence. Le pavillon a été retiré, laissant place à des étais jaunes, qui enlaidissent désormais le paysage urbain. Les budgets alloués à la gestion du bâtiment se sont révélés insuffisants pour financer les travaux nécessaires. Face à cette impasse, une solution d'urgence a été proposée : transformer la Grande Boucherie en parking à vélos, grâce à un financement de la *Mobiliteitsbedrijf* (Société de Mobilité), une entreprise publique autonome. Cette décision a cependant suscité un tollé. Une déclaration controversée du ministre du Patrimoine dans les médias a déclenché des interpellations au conseil communal et une audition au Parlement flamand. Cet épisode illustre les défis complexes auxquels une ville comme Gand est confrontée dans la gestion de son patrimoine historique et urbain.

Avec le soutien financier de VISITFLANDERS (Agence de Tourisme de Flandre), un concours a été organisé pour des interventions architecturales au Château des Comtes, un château fort avec donjon situé en périphérie du Kuip. Jadis conçu pour défendre la ville contre les invasions, il est aujourd'hui une attraction touristique majeure. Une nouvelle installation d'ascenseur doit rendre le château entièrement accessible et permettre d'accueillir un maximum de visiteurs. Cependant, une image du projet gagnant, mettant clairement en évidence l'ajout de l'ascenseur, a suscité des protestations

parmi les citoyens, entraînant un gel du projet pendant plusieurs années. Une consultation populaire a ensuite été organisée, invitant les groupes d'action concernés à proposer des alternatives. Sur cette base, l'équipe de conception a apporté des ajustements et poursuit désormais son travail sur le dossier de rénovation en toute discrétion.

Le Kuip de Gand ne se résume pas à une juxtaposition de projets individuels. Les diverses controverses mettent en lumière des lacunes dans la gestion des dossiers patrimoniaux par la ville. Par exemple, pour le Château des Comtes, aucun consensus n'a été recherché auprès des citoyens avant le lancement du projet. De même, les décisions concernant la Grande Boucherie ont été négociées entre échevins, sans consulter les services municipaux compétents ni solliciter l'avis d'historiens ou d'archéologues externes. Ces cas montrent que la gestion du patrimoine requiert une vision politique cohérente, impliquant citoyens et experts, tout en inscrivant chaque projet individuel dans une réflexion globale. Le concept de qualité architecturale, introduit pour aller au-delà des seules considérations techniques ou économiques, invite à intégrer des dimensions patrimoniales, esthétiques, culturelles, expérientielles, sociales et écologiques. Toutefois, les débats autour du Château des Comtes et de la Grande Boucherie illustrent que des contraintes très pragmatiques, telles que les budgets disponibles ou les compétences administratives sectorielles, continuent de jouer un rôle déterminant dans la réalisation de nombreux projets de construction et d'urbanisme.

III LE MAÎTRE-ARCHITECTE EN COURTIER : LE PROCESSUS DE CONCEPTION COMME ESPACE DE RÉFLEXION

En Belgique, au tournant du siècle, suite à la nomination du premier maître-architecte flamand, la fonction de maître-architecte municipal a été relancée dans de nombreuses grandes villes, notamment à Gand. Au XIX^e siècle, des figures comme Adolphe Pauli, Louis Cloquet ou Louis Roelandt, en tant que maîtres-architectes municipaux, ont conçu de nombreux bâtiments publics, aujourd'hui reconnus pour leur valeur patrimoniale. Ces fonctionnaires ne se contentaient pas de réaliser des projets phares pour les institutions publiques, mais veillaient également à la cohérence du paysage urbain. Cent ans plus tard, en 2017, la ville de Gand a réintroduit cet ancien rôle public dans ses politiques.

Sur le plan administratif, le maître-architecte de la ville de Gand fait partie de l'équipe de gestion municipale. Cette position lui permet d'intervenir dans divers domaines politiques et de mobiliser l'expertise des services municipaux pour ses projets. Son rôle de catalyseur est particulièrement visible dans l'étude sur le Kuip de Gand, où il collabore avec d'autres services. Ce modèle contraste avec celui du maître-architecte de Riga, discuté lors des tables rondes. À Riga, le maître-architecte relève du département de planification spatiale, où les concepteurs ont un rôle plus directif : ils élaborent des plans directeurs pour des zones spécifiques, initient des projets pilotes et développent des directives pour l'aménagement de l'espace public.

Cette comparaison soulève une série de questions cruciales : *quel rôle doivent jouer les concepteurs au sein des administrations publiques ? Comment garantir la qualité*

architecturale à travers les institutions compétentes ? Quels dispositifs alternatifs peuvent être envisagés pour y parvenir – un maître-architecte, un collège d'experts, une commission de qualité, ou encore des comités d'évaluation de projets ? D'autres interrogations émergent sur les modes de fonctionnement et les atouts ou limites de chaque configuration administrative : quels moyens et outils les services publics doivent-ils mobiliser pour mettre en œuvre une politique architecturale efficace ? Quelle expertise intégrer au sein des administrations, et laquelle peut être externalisée ? Enfin, comment équilibrer l'usage du soft power (conseils, sensibilisation, implication publique) et du hard power (réglementation, octroi de permis, financements comme subventions ou budgets, sanctions telles que taxes ou amendes) ?

L'élaboration d'une vision intégrée pour le Kuip a débuté en 2022. Sous l'impulsion du maître-architecte de la ville de Gand, les services municipaux d'archéologie urbaine, de protection du patrimoine et d'urbanisme ont uni leurs forces pour préparer un appel d'offres. Parallèlement, le maître-architecte a donné une première impulsion en réalisant une carte urbaine, en recherchant des partenaires parmi les services municipaux et en lançant un appel général pour développer une vision intégrée du Kuip.

Le rôle de maître-architecte communal a considérablement évolué au fil du temps. Il n'est plus un architecte exécutant, mais un conseiller-expert disposant d'un mandat temporaire de six ans, renouvelable une fois. L'actuel maître-architecte de Gand a entamé son deuxième mandat en 2024. Avec une petite équipe et un budget limité, il s'appuie sur l'expertise des spécialistes des services municipaux pour chaque dossier. Au début de son premier mandat (2017–2023), Peter Vanden Abeele, maître-architecte de Gand,



fig. 4 Maître-architecte de la ville de Gand en collaboration avec les services municipaux d'archéologie urbaine, de protection du patrimoine et d'urbanisme, Carte urbaine – Een Mo(nu)mentum voor de Kuip. Janvier 2022 © Stad Gent, photo Olmo Peeters



fig. 5 Dossier d'appel d'offres, organigramme de la recherche
© Stad Gent

a publié le document stratégique « *Samen Stad Bouwen* » (*Construire la ville ensemble*), dans lequel il a défini sa fonction à travers quatre rôles principaux : inspireur, moteur, organisateur et conseiller⁵. Son rôle principal est celui de président de la *Kwaliteitskamer* (*Chambre de qualité*). À ce titre, il dirige un collège d'experts, supervise les processus liés aux grands travaux de la ville et formule des avis non contraignants sur des projets emblématiques dans le cadre des procédures de permis régulières.

Dans le cadre du projet du Kuip de Gand, toutefois, le maître-architecte joue avant tout d'autres rôles. En tant qu'inspireur, il élabore une vision d'avenir pour la ville, en s'appuyant sur les plans et orientations stratégiques antérieurs. Comme moteur, il encourage activement les acteurs concernés à relever ensemble les défis à venir pour construire la ville. Enfin, en tant qu'organisateur, il agit comme médiateur, réunissant les différentes parties. Grâce à son mandat, le maître-architecte initie les études nécessaires et orchestre le débat public, jouant un rôle clé dans la coordination et la définition d'une vision partagée pour l'avenir du Kuip.

Pour redessiner le Kuip, le maître-architecte mobilisera non seulement les services municipaux concernés, mais fera également appel à une expertise externe via un appel d'offres. Une *task force* sera créée au sein de l'administration communale, regroupant différentes administrations et entreprises publiques autonomes. Le service d'archéologie urbaine et de protection du patrimoine assumera le rôle de maître d'ouvrage pour l'étude, tandis que le service d'Urbanisme et Planification spatiale ainsi que les services responsables de la gestion, de l'entretien et de l'utilisation du site exploiteront les résultats de l'étude pour orienter leurs activités futures.

En collaboration, ces trois services municipaux élaborent un manifeste intitulé « *Mo(nu)mentum voor de Kuip* » et réalisent un premier diagnostic. Lors du réaménagement des places centrales au début du siècle, l'accent avait été principalement mis sur la mobilité et l'aménagement de l'espace public, souvent au détriment d'une approche plus globale du patrimoine bâti environnant. À l'avenir, il sera essentiel de mieux intégrer la relation entre le patrimoine bâti et l'espace public, en dépassant une vision fragmentée pour privilégier la cohérence entre les bâtiments et le tissu urbain. Une liste d'ensembles bâtis nécessitant une approche à long terme est établie, accompagnée d'une carte urbaine illustrant les connexions entre les intérieurs publics monumentaux et l'espace public.

Ce manifeste sert de fondement à l'appel d'offres et à l'étude confiée à une équipe de conception multidisciplinaire externe. Il identifie les principaux enjeux et définit les défis à relever. Cependant, le processus d'étude, de conception et de participation joue également un rôle de moratoire. Pendant la durée de l'étude, et dans le cadre limité du projet, les processus décisionnels habituels sont suspendus et les décisions politiques mises en pause. Cela ouvre la possibilité d'explorer librement des scénarios de développement et de tester des pistes innovantes.

IV VERS UNE APPROCHE MULTIDISCIPLINAIRE : URBANISME, PARTICIPATION, CONSERVATION DU PATRIMOINE ET DÉVELOPPEMENT IMMOBILIER RÉUNIS

Ces dernières années, la pratique de la conception et de la construction est devenue de plus en plus complexe, obligeant les pouvoirs publics à collaborer avec des consortiums composés de

bureaux d'études, de cabinets de conception et de consultants externes. Chaque acteur apporte son expertise, son expérience et sa méthodologie. Cela soulève plusieurs questions essentielles : *quelles pratiques de conception et quelles expertises sont nécessaires pour quelles missions ? Quel rôle les experts externes jouent-ils dans les processus politiques ? Quelle est la finalité de la recherche par le design ? Comment définir précisément les contours d'une mission de conception ?* Par ailleurs, il convient de déterminer quelle expertise doit être internalisée et intégrée aux services publics, et quelles missions peuvent être confiées à des équipes d'études indépendantes. *Quelle marge de manœuvre est accordée aux concepteurs et consultants externes, et quelles compétences peuvent leur être déléguées ? À quel moment les décideurs politiques reprennent-ils le contrôle ? Enfin, comment les études partielles*

s'articulent-elles avec l'ensemble du projet, et qui est responsable de leur synthèse ?

Dans le cadre de l'étude sur le Kuip, une équipe multidisciplinaire a été constituée, regroupant trois bureaux aux portfolios complémentaires : Maat-ontwerpers, aNNo architecten et Orientes, spécialisés respectivement en planification stratégique, urbanisme et participation ; en projets patrimoniaux ; et en financement et immobilier. Chaque bureau prend en charge des tâches spécifiques, tout en intégrant son expertise dans un dossier cohérent. L'enjeu est multiple. Le cahier des charges formulé par le maître d'ouvrage énonce trois ambitions correspondant à trois niveaux d'échelle : celui des bâtiments individuels, avec une analyse de leurs caractéristiques propres ; celui des différents sites, où chaque bâtiment est examiné dans son contexte immédiat ; et enfin une vision globale du Kuip, qui intègre l'ensemble des

interactions entre patrimoine, espace public et développement urbain.

La première étape consiste à évaluer le patrimoine. aNNo a élaboré des fiches pour une sélection de bâtiments, comprenant une documentation visuelle de base, une description architecturale et historique, ainsi que des données clés, une valorisation et une stratégie immobilière. Cette valorisation repose sur cinq cadres d'évaluation, chacun fondé sur des paradigmes théoriques spécifiques : la valeur patrimoniale, qui s'attache à l'importance historique du bâtiment ; la valeur d'usage, calculée en pondérant des indicateurs quantitatifs tels que la surface utilisable et les performances énergétiques par rapport aux usages potentiels et aux loyers courants ; la valeur contextuelle, qui évalue l'impact du monument sur le paysage urbain ; la valeur d'imaginaire, qui mesure la charge affective et la signification symbolique du monument ; et enfin la valeur artistique, qui définit le potentiel créatif et esthétique du patrimoine. Ces critères offrent autant de perspectives pour aborder un concept comme la « qualité architecturale ».

Orientes complète cette évaluation par une première estimation chiffrée et une stratégie immobilière associée. La réalité financière impose une réflexion stratégique, les fonds publics étant souvent insuffisants pour garantir l'utilisation et la gestion de l'ensemble du patrimoine bâti. Cependant, dans cette étude, la vente de biens immobiliers ou l'abandon de positions foncières n'ont jamais été envisagés. Dans un premier temps, Orientes a estimé de manière approximative les coûts d'investissement nécessaires pour rendre les bâtiments accessibles aux utilisateurs et au public, permettant ainsi d'identifier quelle contribution pourrait être attendue des usagers.

Sur le plan urbanistique, Maat-ontwerpers intègre les bâtiments individuels dans une vision

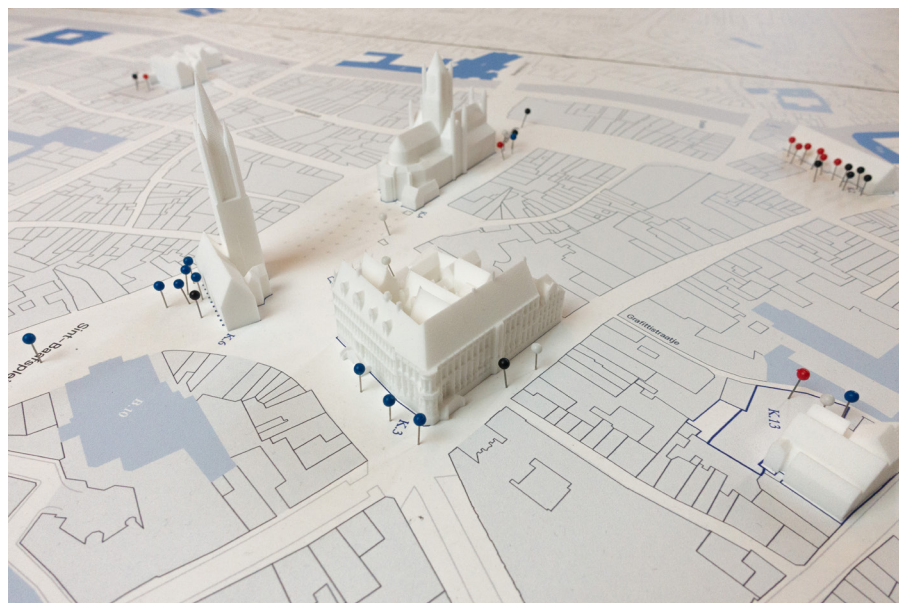


fig. 6 Image de maquette masterplan patrimoine historique Kuip commandée par la ville de Gand. Équipe : aNNo architecten, Maat-ontwerpers, Orientes

urbaine plus large. Divers services municipaux ont élaboré des plans pour le secteur concerné, incluant des stratégies de mobilité et des objectifs climatiques. L'agence communale indépendante *Historische Huizen* gère une grande partie du patrimoine, tandis que des services tels que le tourisme, le logement et les espaces verts développent chacun leur propre vision et des projets pour le centre-ville. En réunissant ces différents plans, Maat-ontwerpers met en lumière les potentiels du site ainsi que les conflits possibles entre ces visions. L'approche de Maat-ontwerpers se distingue par son processus d'étude participatif. Cette démarche repose sur une consultation en ligne menée par les services municipaux de participation politique, qui a permis de recueillir les réponses de plus de 700 participants. Une journée de concertation a ensuite été organisée, offrant à l'équipe d'étude l'opportunité de dialoguer avec les services municipaux concernés et de collecter des informations auprès des propriétaires, parties prenantes et acteurs de la société civile. Deux sessions participatives, largement médiatisées, ont également permis d'élargir le dialogue. Enfin, le processus a été validé par un conseil consultatif du patrimoine et un groupe d'experts, apportant un retour constructif et enrichissant les conclusions. Les interactions mises en œuvre reflètent les trois types de collaboration explorés lors de la conférence, montrant leur imbrication dans ce projet.

La dernière étape de l'étude consiste à explorer plusieurs scénarios de développement pour les ensembles patrimoniaux du Kuip de Gand. Ces scénarios, présentés sous forme de tableaux visuels, seront accessibles au public. L'étude a permis de mieux comprendre les coûts, le fonctionnement du patrimoine, l'état technique des bâtiments, les travaux d'entretien nécessaires, ainsi que les enjeux de propriété et les stratégies immobilières possibles.

Les visualisations et les données collectées fournissent une base solide pour identifier des synergies entre les projets en cours et évaluer de nouvelles propositions. Étant donné que la ville possède une part significative des monuments historiques, cette étude offre des leviers concrets pour affiner les politiques publiques et adopter une gestion proactive de ces biens patrimoniaux.

V DE L'IDENTIFICATION DES BONNES PRATIQUES À UNE ANALYSE COMPARATIVE PLUS APPROFONDIE

À travers une reconstitution chronologique des processus des cas présentés lors de la conférence, nous avons mis en lumière le jeu de rôle et les interactions entre les instances publiques responsables des politiques et les autres acteurs impliqués dans la création de notre cadre de vie. Ces reconstitutions permettent de comprendre qui intervient à quel moment et quels outils peuvent être mobilisés pour garantir la qualité architecturale.

Cependant, le processus d'étude, de participation et de conception du Kuip de Gand dépasse la dimension strictement temporelle d'un projet architectural classique. Il soulève de nouvelles questions fondamentales. Cet exemple illustre comment des projets individuels peuvent s'intégrer dans un récit plus large, en lien avec l'histoire d'un lieu, et montre comment les perspectives historiques doivent être conciliées avec les ambitions pour l'avenir. Il met également en évidence les attentes parfois contradictoires qui émergent dans la création d'environnements de vie et d'habitat de qualité.

En organisant les tables rondes autour de plusieurs projets très concrets, nous avons cherché à rendre le débat sur une *Baukultur* de haute qualité plus tangible. Les cas étudiés ont également permis

de révéler les obstacles et difficultés rencontrés sur le terrain. Plutôt que de simplement présenter chaque projet, nous avons utilisé les reconstitutions de processus pour examiner les interactions entre les différents acteurs et responsables politiques. Des analyses approfondies, des recherches comparatives transnationales et des cadres synthétiques, élaborés à partir d'exemples inspirants, pourraient toutefois contribuer à renforcer la mise en œuvre d'une *Baukultur* de haute qualité.

- 1 Pour une liste des études de cas traitées, nous renvoyons à cette publication, voir pp. 23-24.
- 2 Lors de la rédaction de ce texte, des élections locales ont eu lieu. Ces élections portaient principalement sur des politiques liées à la mobilité, l'économie et le développement urbain, au droit au logement, à la culture et aux questions identitaires. Une grande partie de ces problématiques se reflètent dans des projets de développement urbain tels que celui du Kuip de Gand. La coalition municipale, inchangée, peut désormais poursuivre ses politiques, mais de nouveaux accents seront ajoutés. Ce processus d'étude devra prouver sa pertinence dans ce contexte.
- 3 Équipe du maître-architecte, Service d'archéologie urbaine et de protection du patrimoine, Service d'urbanisme et de planification spatiale (2022), *Mo(nu)Mentum voor de Kuip*. Gand : Stad Gent.
- 4 Maarten Van Den Driessche (2017), *Robbrecht en Daem Architecten. An Architectural Anthology*. Bruxelles : Fonds Mercator, pp. 500-515.
- 5 Peter Vanden Abeele, maître-architecte de Gand (2018), *Samen Stad Bouwen*. Gand : Stad Gent.







Visite du Grand Palais de Charleroi, dont la rénovation a été confiée à l'association momentanée entre architectes de vyllder vinck taillieu et AgwA dans le cadre de l'accompagnement du Charleroi Bouwmeester.

En guise de conclusion

Audrey Contesse, Directrice de l'Institut Culturel d'Architecture Wallonie-Bruxelles

Stefan Devoldere, Doyen de la faculté d'architecture et d'arts de l'UHasselt

En clôture de la conférence européenne sur les politiques architecturales (ECAP), nous avons été invités à partager, en tant que personnes extérieures informées et actives respectivement dans les mondes culturel et académique, nos premières réflexions sur les études de cas passionnantes présentées et les discussions qu'elles ont suscitées, toutes à la recherche de leviers de qualité pour les politiques architecturales et les projets urbains. Nous aimerions nous y atteler en posant deux questions, et en formulant une réponse provisoire par le biais de citations et d'observations rassemblées pendant la conférence.

QU'EST-CE QUE LA QUALITÉ ARCHITECTURALE ?

La première question interroge la qualité architecturale en tant que telle. Question délibérément écartée par Maarten Van Den Driessche lors de son introduction : « Au lieu de mettre au centre du débat une discussion sémantique sur la *qualité architecturale* à proprement parler, nous avons explicitement choisi d'alimenter la conférence sur les politiques architecturales par des exemples pratiques visant à concevoir un environnement bâti et non-bâti de haute qualité ». Néanmoins, nous aimerions ouvrir à nouveau la question, non pas comme un exercice sémantique, mais comme une tentative de distiller quelques réponses générales à partir des cas présentés. De quoi parle-t-on lorsqu'il est question de qualité architecturale ?

La qualité architecturale

DU DÉJÀ-LÀ

Un projet urbain exemplaire ne part jamais d'une feuille blanche. Un bon processus de projet se fonde sur les qualités existantes – latentes ou non – de l'existant. Partir des éléments existants, assure également l'intégration des qualités du nouveau projet dans l'utilisation du site. Un site ayant peu de valeur intrinsèque peut cependant occuper une place cruciale dans la dynamique du tissu urbain environnant. Par ailleurs, le site peut également posséder un atout insoupçonné qui émerge lors de travaux de terrassement et dans tous les cas, la réutilisation de bâtiments existants s'avère toujours être une piste à envisager. Le patrimoine est une valeur collective forte qui peut être actionnée afin de donner un sens à un lieu vis-à-vis d'une communauté.

La qualité architecturale est

UNE AMBITION

Une vision claire et un cadre de conception bien défini permettent de déterminer dès le départ l'ambition d'un projet. L'ambition doit ensuite être traduite en une bonne définition de projet ou description de mission afin de jeter les bases d'un processus et d'un résultat final de qualité. L'ambition est ainsi

partagée par les différents acteurs impliqués, et est activement maintenue tout au long du processus à mener. Une vision clairement définie confère à une autorité locale le poids nécessaire dans les projets de développement privés dès le début, et pas seulement au terme du processus c'est-à-dire lors de la demande du permis environnemental. Il importe donc de savoir ce que l'on compte réaliser, et de le communiquer clairement. Cette démarche diffère de l'établissement d'une liste de contrôle quantitative ou d'un plan immuable.

La qualité architecturale est UNE MANIÈRE DE TRAVAILLER

La qualité est le résultat d'une démarche, elle ne résulte pas simplement de l'application d'un ensemble de règles. Les normes et les réglementations ne garantissent, en effet, pas en elles-mêmes la qualité : elles apportent une sécurité juridique. La cocréation et les ateliers de conception peuvent créer les conditions propices à la qualité dans le cadre d'un processus d'aménagement spatial. Le concept peut être mis en œuvre à tout moment de ce processus et jouer un rôle positif, par exemple, dans la définition du programme ou dans la mise en place d'un cadre de soutien. De bons outils

pour la sélection, l'évaluation et l'encadrement d'une conception sont importants, mais ils doivent également être utilisés de la bonne manière.

La qualité architecturale est UN PROCESSUS FLEXIBLE

Un cadre de conception strict et ambitieux constitue une base solide à la mise en place d'un processus de développement, mais il doit également laisser suffisamment de latitude pour l'amélioration et l'adaptation à l'évolution des conditions au fil des ans. La flexibilité ne signifie pas qu'il faut abaisser la barre, mais permet au contraire de maintenir l'ambition à un niveau élevé dans un contexte évolutif. C'est la raison pour laquelle le processus en tant que tel doit également être bien conçu, par le biais de l'adoption d'une méthodologie solide et robuste, en prêtant attention aux circonstances dans lesquelles le projet évolue. Il s'agit d'impliquer les partenaires, de créer une certaine tonicité, d'élaborer une feuille de route, etc. Un bon processus est évolutif, mais il a aussi besoin de temps et d'une bonne mémoire.

La qualité architecturale est UN PARTAGE COLLABORATIF

La qualité architecturale ne se borne pas à l'espace, elle intègre également des valeurs historiques, sociales et économiques. La qualité spatiale relie les décisions politiques au patrimoine, à la culture, à la durabilité, à la société civile, etc. Ce processus de cocréation nécessite non seulement l'implication des citoyens, mais aussi celle des différentes administrations. Ainsi, une journée de mise en commun organisée au cours du processus peut mettre les concepteurs en contact avec les différents pouvoirs publics concernés. Le projet peut parfois trouver des pistes inattendues au sein de la politique, et bénéficier d'un large soutien qui transcende l'espace. De même, l'implication des citoyens dès le départ permet également l'adhésion au résultat final. L'utilisation temporaire du site peut être dans ce sens un moyen de renforcer concrètement ce soutien, et de tester les configurations spatiales possibles sur le site.

La qualité architecturale est UN DIALOGUE PERMANENT

La qualité architecturale est le fruit d'un dialogue franc et ouvert. Ce dernier est engagé dans un esprit de bonne foi, et se poursuit tout au long du processus. Le vocabulaire adéquat, adapté au contexte de la conversation, est essentiel pour engager le dialogue avec les experts, les décideurs politiques, les promoteurs, les utilisateurs et les profanes. Les relations interpersonnelles sont plus importantes que les règles strictes. En outre, la confiance entre les parties prenantes, les autorités publiques et les promoteurs privés est essentielle, au même titre qu'un lieu ou un contexte sûr qui permette de tenir une conversation en toute transparence, et d'assurer le suivi de la conception et de la vision, par exemple, au moyen d'un comité réuni autour des questions de la qualité architecturale et urbaine, à l'image des « chambres de qualités » créées en Flandre et à Bruxelles-Capitale.

La qualité architecturale est UN RÉCIT PUISSANT

La qualité architecturale n'est pas un fait objectif. Un récit mobilisateur peut créer une dynamique en faveur de la qualité. Les

concepteurs sont en capacité de développer un récit qui sous-tend la qualité et qui anime la politique architecturale. Ce récit peut être progressivement étayé à l'aide de documents conceptuels, d'essais, de participations à des concours, de prix, etc., afin de convaincre les décideurs politiques, d'une part, et, d'autre part, de susciter le soutien auprès des utilisateurs et de la population. Cependant, un récit convaincant nécessite également un bon narrateur. Un maître-architecte municipal ou régional peut expliquer clairement ce qu'il en est, et ainsi aider à définir le programme de la politique architecturale sur la base d'un mandat clair. Un maître-architecte conseille et inspire, mais il revient toujours aux décideurs politiques de donner de la force et de la valeur à ces conseils.

La qualité architecturale est IMAGINATION

Un processus de conception relie les imaginations des différents utilisateurs et des diverses parties prenantes. Les croquis peuvent aider à comprendre les enjeux et à en parler. Ils rendent les attentes et les valeurs communes visibles et discutables. Les images mobilisatrices sont également importantes afin de communiquer clairement sur le projet. Toutefois, la prudence est

de mise. En effet, les images peuvent aussi créer de fausses attentes, ou des attentes politiquement sensibles. Un processus de conception doit laisser suffisamment de place à l'imagination. Le concepteur, et le client ne doivent ainsi pas hésiter à remettre en question le cahier des charges initial.

La qualité architecturale est UNE PROPRIÉTÉ PARTAGÉE

Partager la propriété de la qualité architecturale offre les meilleures garanties d'une qualité durable. Les concepteurs externes ou les maître-architectes peuvent contribuer à créer ce partage de propriété à partir d'une position indépendante qui transcende les cloisonnements sectoriels au sein d'une administration. Ainsi, un maître-architecte personnifie la qualité architecturale ; les administrations sont anonymes. Cette visibilité peut servir de levier au projet. Au cours du processus, des plateformes, des procédures et des occasions sont également requises afin que les acteurs puissent se rencontrer, que les clients et les décideurs politiques soient aidés à choisir le bon concepteur (en s'appuyant sur des recherches approfondies et sur les bons critères) et que les partenaires engagés en faveur d'un développement urbain de qualité puissent entrer

en contact avec leurs homologues. Enfin, en impliquant également la population dans le processus de conception, le projet acquiert de l'importance aux yeux de chaque citoyen.

La qualité architecturale est UN RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES

La conception est un instrument d'élaboration des politiques qui mérite une place à part entière au cœur de l'administration publique. En effet, le renforcement des capacités implique l'utilisation des connaissances de terrain locales, ainsi que de l'expertise externe, sans oublier la mise en place de structures qui facilitent la collaboration externe et interne. Ainsi, un concepteur externe peut créer une dynamique positive dans une administration, tandis qu'une équipe de conception constituée au sein de sa propre administration peut avoir une forte influence sur l'attention générale portée à la qualité architecturale. La position adéquate d'une cellule de qualité ou d'un maître-architecte à l'intérieur de l'appareil administratif est cruciale, de même qu'une relation directe avec l'administration communale. Les concepteurs peuvent faire plus que concevoir : ils peuvent jouer un rôle important dans les administrations et les comités de

qualité. Les compétences peuvent également être renforcées à un niveau global ou de coordination, par un soutien actif aux villes et aux communes de plus petite taille sur des questions liées à l'aménagement du territoire, en qualité d'autorité supérieure, ou par l'élaboration d'une vision régionale ou thématique, assortie de budgets destinés à en assurer les répercussions à l'échelon local.

La qualité architecturale se maintient ou se dégrade en fonction DE L'UTILISATION FINALE

L'utilisation à long terme est une ambition durable. L'utilisateur final vit dans le futur et peut donc changer radicalement de profil au cours du processus de développement d'un projet. Les autorités ont le droit de s'exprimer en tant que représentants démocratiquement élus de la population, mais les promoteurs privés disposent également d'un mandat en tant qu'acteurs économiques répondant aux désirs des acheteurs potentiels. Ils défendent chacun des intérêts spécifiques, qui ont tous leur importance dans le bilan d'un projet de développement. Les concours tels que l'*Open Oproep* (Appel public) choisissent délibérément un concepteur plutôt qu'un projet défini, car un projet n'est jamais terminé tant que l'utilisateur n'est pas (encore) impliqué.

COMMENT FAIRE DE LA QUALITÉ ARCHITECTURALE UNE PRÉOCCUPATION COMMUNE ?

Les paragraphes précédents ont mis en lumière certains aspects qui déterminent la qualité du processus et de la réalisation finale d'un projet architectural ou urbain, et ce, avant et pendant sa réalisation. Nos observations s'appuient sur la pratique de clients exemplaires, de concepteurs engagés et de responsables de projet motivés. À présent, nous allons tenter de répondre à la deuxième question soulevée par le titre de cette conférence, à savoir : comment faire de la qualité architecturale une préoccupation commune ? À cet égard, trois piliers apparaissent ici : l'implication, l'évaluation et le partage des valeurs.

L'implication englobe à la fois la participation citoyenne, une bonne relation entre les différents acteurs, ainsi qu'un processus transparent et largement accessible. Il s'agit d'impliquer les citoyens dans un projet dont l'objectif est clair, de fournir un cadre précis pour la réflexion collective, et de viser un public cible bien défini. Il est plus question de veiller à mettre systématiquement l'accent sur l'inclusion, tout en restant vigilants face au particularisme, pour mieux protéger le processus démocratique. Parallèlement, d'autres options consistent à mettre les promoteurs immobiliers en contact avec des architectes qui souhaitent investir du temps et de l'énergie dans la qualité architecturale, et veiller à ce que cette énergie soit également valorisée, principalement dans les partenariats public-privé. Par ailleurs, cela revient à considérer la capacité de conception comme un critère central au sein d'une compétition rude. À ouvrir le marché afin que plusieurs candidats puissent stimuler la créativité architecturale dans le cadre du projet.

Un deuxième pilier est l'évaluation systématique des projets achevés. Ainsi, il convient d'assurer

le contrôle de la qualité au cours des quatre phases cruciales d'un projet de développement: la préparation, la procédure de sélection, la phase de projet et la mise en usage finale. Un examen critique de chacune de ces phases est le gage d'une coordination harmonieuse et rapide, ainsi que d'une feuille de route plus efficace. Une ouverture et un retour d'information suffisants lors de chaque étape créent la transparence nécessaire autour des choix et des accords conclus. Les connaissances acquises en matière de procédures et d'approche peuvent ensuite être facilement partagées avec d'autres acteurs.

Le troisième pilier essentiel est la diffusion des connaissances recueillies: communiquer la valeur ajoutée de la qualité architecturale au plus grand nombre d'acteurs possible, et familiariser les autorités à différents niveaux administratifs avec les procédures disponibles, et ce, par le biais de plusieurs canaux (des médias numériques et imprimés, des expositions, des publications, etc.). En outre, il s'agit de multiplier diverses plateformes qui permettent d'accéder

librement aux connaissances, et de partager les meilleures pratiques.

LA QUALITÉ ARCHITECTURALE: UN SUJET D'ÉCHANGE, D'APPRENTISSAGE ET DE RÉFLEXION COMMUNE

L'instauration d'une culture de la qualité architecturale à part entière et profondément intégrée nécessite toutefois plus qu'une prise de conscience largement partagée. En effet, nous avons besoin d'un langage commun, ancré dans nos actions quotidiennes et nourri par les processus de conception. La conception est un bon moyen pour naviguer dans les projets public-privé complexes, mais également pour faire avancer la recherche fondamentale et appliquée, et pour favoriser la participation citoyenne. Il s'agit d'un processus itératif rassembleur et source de solutions, un outil merveilleux et efficace pour stimuler l'imagination, et clarifier les questions sociales.

Ce langage commun est également déployé, diffusé et entretenu par le biais d'initiatives culturelles et dans le domaine de l'éducation. De plus en plus d'universités s'engagent socialement en mettant des questions à l'ordre du jour, de concert avec les autorités locales, et ce, par le biais d'une académie urbaine ou d'un groupe de réflexion socio-spatial. Les instituts culturels d'architecture encouragent les citoyens à réfléchir aux questions sociales, telles que le logement et l'utilisation collective de l'espace. En outre, ils lancent également des recherches sur la conception orientées vers l'action, en collaboration avec des établissements d'enseignement, ou établissent un dialogue entre des projets urbains exemplaires et des initiatives citoyennes par le biais de l'engagement public.

Dès lors, et pour conclure ces quelques réflexions, nous proposons d'enrichir l'illustration réalisée pour cette conférence, représentant les quatre acteurs clefs. Pendant les échanges, les interactions entre les autorités, les promoteurs, les concepteurs et les citoyens ont été scrupuleusement analysées pour constater dans quelles mesures elles pouvaient aboutir à des projets architecturaux et urbains de meilleure qualité. Sur la base de notre propre expertise, nous souhaitons ajouter deux acteurs à ce modèle fascinant et fructueux, à savoir le secteur culturel et celui de l'enseignement (fig. 2). Cette nouvelle illustration propose un premier pas vers une réflexion plus approfondie et ouvre une thématique pour la prochaine ECAP, afin que, de notre préoccupation commune, advienne une culture riche et diversifiée.



fig.1 Architectures
Wallonie-Bruxelles
Inventaires # 4
2020-2023

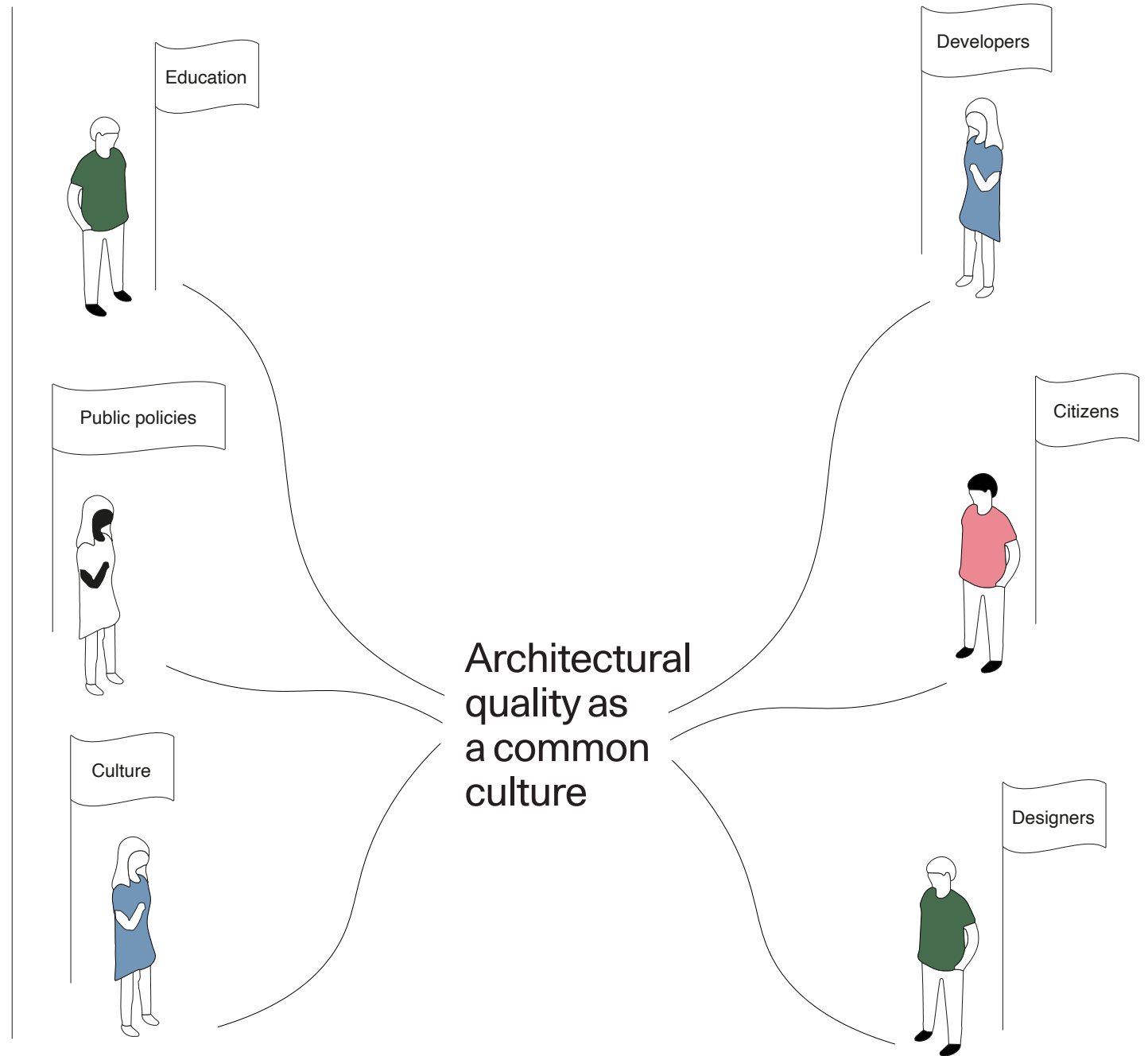


fig.2 Proposition d'extension du schéma de CityTools par Audrey Contesse et Stefan Devoldere

Organisée dans le cadre de la Présidence belge du Conseil de l'Union Européenne 2024, la Conférence européenne sur les politiques architecturales : *La qualité architecturale, une préoccupation commune* est une initiative inscrite dans le *Work Plan for Culture 2023-2026*. Elle comprenait deux réunions : La réunion des Points de Contact Nationaux du *New European Bauhaus* et La réunion des *Directions européennes des politiques architecturales*. La conférence a eu lieu du 23 au 26 avril 2024 à La Tricoterie, Bruxelles.

Organisateurs

Cellule architecture – Fédération Wallonie-Bruxelles
Team Vlaams Bouwmeester –
Département de la Chancellerie et des Affaires étrangères de la Flandre

Equipes de recherche

L'élaboration de la conférence a été réalisée avec la collaboration du bureau CityTools et du groupe de recherche ACC de l'Université de Gand, qui ont chacun façonné une partie du programme. Ils ont conjointement mené les recherches préparatoires et modéré les débats.

Equipe de ACC:

Maarten Van Den Driessche,
Maarten Liefoghe, Loïc de Bethune
et Inigo Custers

Equipe de CityTools:

Nicolas Hemeleers, Florentine Sieux,
Antoine Crahay, Sigfried Kellens,
Daniele Ceragno et Laura Wipler

Partenaires

bouwmeester maître architecte de Bruxelles (BMA), Brussels international, Charleroi Bouwmeester, Département de l'Environnement de la Flandre.

Publication

Direction éditoriale:

Eva Amelynck, Juliette Dubois,
Tania Hertveld, Typhaine Moogin,
Cateau Robberechts

Rédaction des textes:

Audrey Contesse, Stefan Devoldere,
Maarten Liefoghe, Thomas Moor,
Maarten Van Den Driessche,
Erik Wieërs

Graphisme:

ruttens-wille

Traduction:

Taal Advisie

Photographie:

sauf mention contraire, toutes les photos ont été réalisées par Fred Sablon © Droits réservés.

Les équipes de recherche et les organisateurs remercient l'ensemble des personnes rencontrées au cours du travail préparatoire à la conférence ainsi que tous les participants et participantes aux échanges.

© 2024 – Team Vlaams Bouwmeester & Cellule architecture



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



Vlaamse
overheid



belgium24.eu

BWMSTR
Team
Vlaams
Bouwmeester

cellule.archi,



Visite du bâtiment de la province d'Anvers, dont la conception a été confiée à Xaveer De Geyter Architecten dans le cadre de l'Open Oproep de la Team Vlaams Bouwmeester



Visite du Grand Palais de Charleroi, dont la rénovation a été confiée à l'association momentanée entre architectes de vylder vinck taillieu et AgwA dans le cadre de l'accompagnement du Charleroi Bouwmeester.